

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Localement brumeux en début de matinée près des côtes, puis temps généralement voilé en cours de journée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

CET APRÈS-MIDI À LA RÉSIDENCE DJENANE EL MITHAK

7^e session de la Commission mixte algéro-chinoise

Dans le cadre de la coopération économique entre l'Algérie et la Chine, et en prévision de la prochaine visite officielle de haut niveau en Chine, le ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, co-présidera en plénière avec M. Gao Hucheng ministre chinois du Commerce, la 7^e session de la Commission mixte algéro-chinoise, cet après-midi à partir de 17h à la résidence Djenane El Mithak. Les deux parties auront à évoquer, lors de cette rencontre, l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays dans différents domaines, ainsi que les opportunités et moyens à l'effet de renforcer et d'élargir davantage les relations de coopération.

RND

Réunion demain des secrétaires de wilayas



Le secrétaire général national démocrate (RND), M. Abdelkader Bensalah, présidera demain samedi 11 avril à partir de 9h, au siège national du parti sis à Ben Aknoun, une rencontre avec les secrétaires de wilayas.



LES 13 ET 14 AVRIL Session de formation pour les journalistes sur les droits de l'Homme



Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), M. Farouk Ksentini, présidera lundi 13 avril 2015 à partir de 8h30 au niveau de l'hôtel Essaïd, l'ouverture des travaux d'une session de formation sur les droits de l'Homme au profit des journalistes. Cette session de formation placée sous le thème «Journaliste et droits de l'Homme», est organisée par la CNCPPDH en partenariat avec l'ambassade du Canada à Alger à travers l'ONG, «Journalistes for human rights».

FLN

Saâdani à Sétif



Le secrétaire général du parti du Front de Libération nationale (FLN), M. Amar Saâdani, présidera une rencontre avec les militants du parti ce matin à partir de 10h au niveau de la nouvelle salle de boxe de la ville de Aïn Oulmène, wilaya de Sétif. Le SG du FLN présidera une autre rencontre durant l'après-midi, à partir de 14h, dans la ville de Bougâa.

DEMAIN À ORAN

Rencontre régionale des cadres du PT



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), M^{me} Louisa Hanoune, présidera demain samedi 11 avril à partir de 10h30 à la salle de cinéma El Feth d'Oran, les travaux d'une rencontre régionale des cadres du parti.

FNA

AG à Chlef et Médéa



Le président du FNA, M. Moussa Touati, présidera ce matin à partir de 10h l'assemblée générale de la wilaya de la wilaya de Chlef. M. Touati présidera demain samedi 11 avril l'assemblée générale de la wilaya de Médéa.

	Max	Min
Alger	23	15°
Oran	19°	13°
Annaba	20°	11°
Béjaïa	22°	15°
Tamanrasset	26°	13°

Horaires des prières

Vendredi 19 jourmada al-thani 1436

Fajr	05:10
Dohr	12:53
Asr	16:26
Maghreb	19:12
Isha	20:31



MOUDJAHIDINE

Zitouni demain à El Bayadh

Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, effectuera demain samedi 11 avril 2015, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya d'El Bayadh.



TRAVAUX PUBLICS

Kadi du 11 au 13 avril à Annaba, Souk Ahras et Tébessa

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics, M. Abdellkader Kadi, effectuera du 11 au 13 avril 2015, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Annaba, Souk Ahras et Tébessa.



DIMANCHE AU MUSÉE DU MOUDJAHID

Conférence sur l'extermination de la tribu des Aoufi



Pour lutter contre l'oubli et par devoir de mémoire, le Musée national du moudjahid organise, dimanche 12 avril à partir de 14h, une conférence historique à l'occasion du 18^e anniversaire de l'extermination de la tribu des Aoufi, El Harrach.

SEAAL-ALGER

Suspension lundi de l'alimentation en eau potable dans 3 communes



L'alimentation en eau potable sera suspendue à partir du lundi 13 avril à partir de 5h du matin jusqu'à son rétablissement progressif le lendemain à la même heure dans plusieurs quartiers des communes de Zéralda, Staoueli et Chéraga (Alger). La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Selon la SEAAL, cette suspension de l'alimentation de l'eau potable intervient en raison «des travaux de maintenance sur les canalisations principales de production» pour «améliorer la qualité de service» aux clients. Ces coupures de l'alimentation en eau potable toucheront les quartiers d'Azur Plage, Résidence plateau et Sidi Menif à Zéralda ainsi que le lot Khaiti, la Bridja, Sidi Fredj, Palm Beach et Staoueli (partie haute) pour cette commune. A Chéraga, la perturbation touchera les quartiers Badi, Bouchaoui Marine et les Dunes (PTT). La SEAAL a assuré qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers, et réduire, ainsi, les désagréments pour la population «dans les limites de ses possibilités».

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. SELLAL :

« Le programme de l'Algérie en matière de logements équivaut à celui de plusieurs pays à la fois »

Le programme de l'Algérie en matière de logements avec une réalisation de 325.000 unités pour l'année 2014, équivaut à celui de plusieurs pays à la fois, a indiqué hier à Touggourt, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.



« Les réalisations de l'Algérie en matière de logement constituent l'équivalent de programmes de plusieurs pays à la fois », a souligné M. Sellal lors de sa visite de travail dans la daïra de Touggourt, en voulant pour preuve « la réalisation de 325.000 unités pour l'année 2014, et le lancement de 400.000 autres, toutes formulées confondues durant la même année.

Inspectant le projet de réalisation de 1190 logements publics locatifs, il a rappelé les efforts de l'Etat dans ce domaine, notamment l'aide attribuée



aux citoyens pour l'auto-construction, dont le montant s'élève à 800.000 DA pour les habitants des Hauts-Plateaux et d'un million de DA pour ceux de l'extrême Sud.

Dans le même contexte, il a exhorté les responsables des projets à prendre en considération dans leur conception des logements les conditions à même de garantir le bien-être des citoyens dont les espaces verts et les aires de jeu, appelant à ce titre, à l'ouverture du secteur à



l'investissement privé « pour prendre en charge ces aspects », en préparant le terrain à favorable.

Avant cette halte, le Premier ministre qui s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation de l'hôpital de la ville doté de 240 lits, s'est adressé aux travailleurs les exhortant, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à « travailler, à être nationalistes et à protéger la République ».

● M. SELLAL LANCE LE PROJET DE 2.000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS DANS LA VILLE NOUVELLE DE HASSI-MESSAOUD

● INAUGURATION DE LA STATION DE DÉMINÉRALISATION DE L'EAU POTABLE DANS LE GRAND TOUGGOURT

● VISITE DU PROJET DE 1.190 LOGEMENTS À TOUGGOURT

10 MINISTRES ACCOMPAGNÉS
M. SELLAL

Un hôpital de 325 lits à Touggourt

Le Premier ministre, a entamé hier une visite de travail dans la wilaya d'Ouargla, par l'inspection du projet d'un hôpital de 325 lits à Touggourt (à 160 km du chef-lieu de wilaya).

Le projet, pour lequel a été allouée une enveloppe de 5,2 milliards DA et lancé en chantier en février 2012 (actuellement à 70% d'avancement des travaux), couvre une surface de 6 hectares, dont 2 hectares bâties et englobant une série de services, notamment des salles de consultations et de soins, des services des urgences, de chirurgie générale et de médecine interne, en plus du bloc administratif.

Une fois opérationnel, ce projet permettra de couvrir les besoins en matière de prise en charge sanitaire d'une population de plus de 170.000 habitants du Grand Touggourt, regroupant quatre communes (Touggourt, Tebesset, Nezla et Zaouia El-Abidja), selon les responsables locaux du secteur.

Sur site, le Premier ministre a donné le coup d'envoi symbolique des projets de réalisation de deux hô-

pitaux de 60 lits chacun, dans chacune des communes de Mégarine et de Rouissat.

Ces deux projets, dont les études techniques ont été achevées et pour lesquels ont été consenties des enveloppes de 950 millions DA chacun, disposeront de diverses structures de médecine, générale et spécialisée, et permettront d'atténuer la pression sur les établissements publics hospitaliers de Touggourt et Ouargla. Un exposé a été aussi présenté concernant les hôpitaux 60 lits d'El-Hedjira, actuellement en phase de réalisation des aménagements extérieurs, et de Témacine, en voie de lancement.

Le Premier ministre, qui conduit une délégation d'une dizaine de ministres, poursuit sa tournée de travail par l'inspection, le lancement et l'inauguration de plusieurs autres projets et installations, relevant des secteurs de l'habitat, la santé, l'agriculture et les ressources en eau, ainsi que l'énergie, l'enseignement supérieur et le tourisme, dans différentes daïras de la wilaya.

Centrale photovoltaïque à El-Hedjira (Ouargla)

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé, jeudi dans la daïra d'El-Hedjira, Ouargla, au lancement du projet d'une centrale électrique photovoltaïque, d'une capacité de production de 30 mégawatts.

D'un montant d'investissement de 5 milliards de dinars, cette centrale, qui devra être mise en exploitation en septem-

bre prochain, devra contribuer à l'amélioration de l'alimentation en énergie électrique de cette daïra qui compte deux communes, El-Hedjira et El-Alia.

Selon les explications fournies à la délégation, ce projet devra générer quelque 250 emplois, lors de sa phase de réalisation, et une cinquantaine de postes lors de sa phase d'explo-

tation. Le Premier ministre, qui conduit une délégation de plusieurs ministres, poursuit sa tournée de travail par l'inspection, le lancement et l'inauguration d'autres projets et installations, relevant des secteurs de l'habitat, la santé, l'énergie, l'enseignement supérieur et le tourisme, dans différentes daïras de la wilaya.

Sellal met l'accent sur la nécessité d'ouvrir la zone industrielle de la ville nouvelle de Hassi Messaoud aux investisseurs

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a mis l'accent jeudi à Hassi Messaoud sur la nécessité d'ouvrir la zone industrielle de la Nouvelle ville aux investisseurs pour ne plus la confiner dans les filiales de Sonatrach. A l'occasion du lancement du projet de 2000 logement publics locatifs au niveau de la ville nouvelle de Hassi Messaoud, M. Sellal a instruit les responsables du projet à penser, dès maintenant, à ouvrir la voie notamment en matière de foncier aux investisseurs privés en dehors du secteur des hydrocarbures, qualifiant cela d'« urgent » car, a-t-il dit, « c'est cela qui va créer la ville ». Dans ce sens, il a recommandé aux responsables du projet de réserver le foncier selon les besoins en ayant une certaine « flexibilité ». M. Sellal a reçu des explications concernant le méga-projet de la ville nouvelle de Hassi Messaoud, notamment en ce qui concerne le quartier « prioritaire », qui sera érigé à l'horizon 2018 et devant abriter 45.000 habitants. Les travaux sur le site des 2000 logements ont été lancés en juillet 2014 avec des opérations de terrassement confiées aux entreprises nationales Cosider et Kahrakib et la mobilisation d'un groupement de bureaux d'études nationaux. Selon ces mêmes explications, la ville nouvelle de Hassi Messaoud est organisée en quatre parties avec un centre ville et les responsables du projet souhaitent disposer des moyens financiers pour l'aménagement d'un quartier traditionnel appelé la medina.

Le projet comportera également une station de captage d'eau, une de déminéralisation, et une de pompage pour pouvoir alimenter la région en eau potable.

Le responsable du projet a expliqué que les assiettes foncières sont mises à disposition selon les besoins exprimés par les autorités locales. Après avoir pris connaissance de la conception du projet, M. Sellal a instruit les responsables de respecter le caractère et les spécificités architecturales de la région du Sud.

PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE: Un pas vers la consécration d'une véritable démocratie

Le projet de révision de la Constitution apporte de profonds amendements et constitue un grand pas vers la consécration d'une véritable démocratie, a déclaré mercredi le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa.

«Le projet de révision de la Constitution dont l'APN a reçu une copie comprend de profonds amendements et constitue un grand pas vers une véritable démocratie», a indiqué M. Ould Khelifa qui était invité de l'émission «Hfar Essaa» de la Télévision algérienne.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est «détourné à introduire dans la Constitution de véritables amendements allant dans le sens des aspirations de la société algérienne à un avenir meilleur», a-t-il ajouté.

Le projet comprend également «des principes en faveur de la séparation des pouvoirs, l'octroi de larges prérogatives au parlement dans le domaine législatif et de contrôle et l'accès à la responsabilité à travers le vote», a-t-il indiqué, soulignant l'importance de la participation de l'opposition à travers «des propositions et des enrichissements» sur ce projet.

Si la mouture du projet de révision constitutionnelle demeure inchangée, le parlement aura de larges prérogatives, notamment «le retrait de confiance au chef du gouvernement qui sera responsable devant le parlement et qui peut (le chef du gouvernement) être issu du parti qui remporte la majorité lors des législatives», estime M. Ould Khelifa, soulignant qu'une marge de manœuvre plus grande sera accordée concernant le droit à l'exercice de l'action législative par l'opposition au sein du parlement.

A propos de la possibilité de faire passer ces amendements par voie référendaire ou en les soumettant pour adoption au Parlement, M. Ould Khelifa a précisé que «cela relève des prérogatives du président de la République».

S'agissant par ailleurs des protestations des habitants d'In Salah au sujet de l'ex-



traction du gaz de schiste, le responsable a indiqué qu'«aucun pays ne souhaite porter préjudice à son peuple».

«Il ya des preuves qui démontrent que cette question est orchestrée de l'extérieur», a indiqué l'intervenant qui a ajouté que «l'Algérie est visée pour sa stabilité et ses richesses». A une question sur l'absence de commissions d'enquête au Parlement, M. Ould Khelifa a estimé qu'il n'y avait «aucun inconvénient» à ce que ce genre de commissions soit mis en place, ajoutant que les députés avaient le libre choix à ce sujet, sauf lorsqu'il s'agit de questions soumises à la justice, citant pour preuve le déplacement de députés à In Salah, Ghardaïa et autres.

Pour ce qui est du manque d'assiduité dont font preuve les députés, le responsable a fait savoir que cette question relevait des présidents des groupes et partis qui détiennent l'autorité sur les députés, soulignant que «les députés sont obligés d'assister aux séances de l'APN, sauf en cas de maladie ou dans des cas exceptionnels». Evoquant le rôle de la diplomatie parlementaire, M. Ould Khelifa a soutenu que cette dernière accomplissait un rôle efficace en matière de défense des causes justes, notamment son soutien à la cause palestinienne et à la lutte du peuple sahraoui. «Tous les peuples doivent soutenir le peuple sahraoui opprimé afin qu'il puisse disposer de son avenir en toute liberté», a indiqué M. Ould Khelifa qui a ajouté que «l'Algérie n'a aucun différend avec le Maroc frère avec lequel elle a des intérêts communs».

HABITAT: SELON TEBBOUNE

Le certificat négatif exigé pour démasquer les opportunistes

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé mercredi à Alger que le «certificat négatif», exigé aux souscripteurs aux programmes «AADL 1 et 2+» «sert les intérêts des demandeurs de logement, en ce sens qu'il tend à démasquer les opportunistes».

Le certificat négatif est «garant des intérêts des demandeurs de logement dans différentes formules», a affirmé le ministre en marge de la réunion d'installation des directeurs généraux adjoints et des nouveaux directeurs régionaux de l'AADL au siège du ministère.

«Ce document permettra d'exclure les demandeurs propriétaires de logement à travers tout le territoire national», a ajouté le ministre.

«Contrairement à ce qui est rapporté par certaines parties, le certificat négatif est une mesure administrative visant à imprégner davantage d'équité à la distribution de logements», a souligné le ministre rassurant les citoyens inscrits aux programmes de logements, notamment AADL 1 et 2.

Le certificat négatif est une mesure légale en vigueur dans tous les programmes de logements étatiques, a rappelé M. Tebboune ajoutant que ce certificat donnait plus de crédibilité à ces programmes et renforçait la confiance entre le citoyen et les responsables.

Le ministère de l'Habitat avait enjoint aux souscripteurs aux programmes AADL 1 et 2 ayant versé la première tranche, de présenter le certificat négatif délivré par les services de la directions des domaines de l'Etat, avant le versement de la deuxième tranche.

En application de la décision du ministère de l'Habitat de l'urbanisme et de la ville, publiée dans le dernier numéro du journal officiel, la direction centrale de l'AADL comprend désormais la direction générale adjointe de la maîtrise d'ouvrage, la direction générale adjointe de la souscription et de la commercialisation, la direction générale adjointe de la gestion immobilière et la direction générale adjointe de l'administration générale.

Dans cette nouvelle organisation visant la répartition des tâches pour améliorer la rentabilité de l'Agence, la direction générale adjointe de la maîtrise d'ouvrage est chargée de statuer sur les choix architecturaux, techniques et d'aménagement, de déterminer les sources de financement des programmes de logements, la mise à leur disposition des assiettes foncières, procéder à leur lancement effectif et la mise en place d'un système de suivi des projets.

Cette direction est appelée également à veiller sur la passation des marchés dans les délais requis et devra situer les responsabilités dans le cas de retards et mettre en place un système de paiement des situations permettant la prise en charge des préoccupations des entreprises de réalisation et la réduction des retards dans le lancement des projets.

Pour sa part, la direction générale adjointe de la souscription et de la commercialisation chapeautera le suivi de la souscription, le contrôle du fichier des souscripteurs et veiller à son assainissement pour s'assurer de la transparence dans la distribution des logements.

LANCÉMENT DU SERVICE WIFI GRATUIT PAR L'ETUSA Des trajets moins longs et plus agréables

Rachid Rachedi

Comme annoncé cette semaine lors du Forum de DK News, l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Alger (Etusa), a procédé hier, au lancement du service wifi dans les bus de la capitale. A cet effet, 20 premiers bus répartis équitablement sur les lignes Est, Ouest et Sud d'Alger ont été équipés par l'opérateur public de téléphonie mobile «Mobilis» du système wifi qui offre la possibilité aux usagers d'accéder gratuitement à internet, a annoncé le DG de l'entreprise M. Yacine Krim. Après une période de test, ce service qui est mis à la disposition des voyageurs algériens en exclusivité et pour la première fois en Algérie, sera généralisé sur l'ensemble des 72 lignes assurées par l'entreprise. Il contribuera très certainement à rendre les trajets en bus moins longs et plus agréables.

À l'issue de la cérémonie inaugurale qui s'est déroulée en présence du ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, du P-DG de Mobilis M. Saâd Damma, et des cadres des deux entreprises publiques, le DG de l'Etusa a indiqué que des discussions sont entamées avec les dirigeants des Entreprise de transport urbain et suburbain des wilayas de Constantine, Annaba, Sidi Bel Abbès, Djelfa, Médéa et Tiaret, pour intégrer le



PH : M. Nait kaci

wifi au sein de leurs réseaux de transports, tout en affirmant au passage que l'Etusa et Mobilis sont disposés à accompagner techniquement les entreprises qui souhaitent se lancer dans ce domaine. Concernant l'amélioration de la qualité de service proposé aux usagers, l'Etusa a lancé dernièrement un sondage pour recueillir l'opinion des voyageurs sur les prestations offertes jusqu'à présente par l'entreprise. L'opération qui prendra fin dans les prochains jours est menée par une équipe composée d'enquêteurs de l'entreprise et d'étudiants.

Pour ce qui est du parc autobus, celui-ci qui compte actuellement 650 véhicules, sera renforcé prochainement avec l'acquisition de 300 nouveaux bus. «L'accord a été signé avec la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), il ne reste plus qu'à régler les procédures administratives», a indiqué M. Krim.

Les usagers des transports urbains à Alger enfin connectés

Les usagers d'une vingtaine d'autobus de certaines lignes urbaines exploitées par l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) peuvent avoir accès gratuitement à l'Internet après la signature hier d'une convention entre l'Etusa et l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis.

A l'issue de la signature de cette convention, 20 autobus de l'Etusa ont été connectés à partir de jeudi au réseau Internet de l'opérateur de téléphonie grâce au wifi installé dans les bus. L'opération sera étendue à la totalité des 250 véhicules de l'entreprise, selon le DG de l'Etusa, Krim Yassine.

A une question de savoir si la connexion allait devenir payante à l'avenir, le DG de l'ETUSA a indiqué que cette option «fera l'objet d'une réflexion ultérieure».

La connexion des autobus de l'Etusa à Internet via le wifi de Mobilis a été rendue possible à travers un partenariat avec une régie publicitaire algérienne, qui a ouvert son réseau dont les services sont disponibles à travers six quartiers de la capitale: 1er Mai, Ben Aknoun, Place des Martyrs, El

Harrach, Audin et El Harrach. Les usagers qui se déplacent à partir des arrêts de bus de ces quartiers vers les nombreuses destinations comme Zéralda, Ain Benian ou Bab Ezzouar peuvent se connecter avec leurs ordinateurs, tablettes et smartphones au «WIFIETUSA22100» le mot de passe étant «ETUSA2015».

Présent à la cérémonie de signature de cette convention, le ministre des transports Amar Ghoul a inauguré ce produit de l'Etusa. Pour lui, il faut que «tous les bus des entreprises publiques de transport à travers le territoire national soient équipés de ce service».

Le ministre a ajouté que l'Etusa disposera à l'avenir d'un total de 1.000 bus contre 250 actuellement pour couvrir les 57 communes de la wilaya d'Alger, tous équipés du wifi.

Le nouveau service de l'Etusa permet de naviguer sur internet et d'accéder aux moteurs de recherche ou aux réseaux sociaux pour permettre aux usagers d'être connectés avec leurs proches, ont indiqué les dirigeants de l'Etusa et de Mobilis.



tallation de six directions régionales. Il s'agit de la direction Alger Est (centre Est), Alger Ouest (Centre Ouest), Oran (Wilayas Ouest), Constantine (Wilayas Est), Annaba (wilayas de l'Est) et Ouargla (Sud).

Les directions régionales disposent, dans la limite de leurs attributions, de l'autonomie financière en matière de maîtrise d'ouvrage, de gestion et de ressources humaines et matérielles, de la gestion immobilière, de la souscription et de commercialisation.

Ces directions régionales sont chargées, entre autres, d'établir les cahiers de charges, les appels d'offres et d'assurer les règlements des litiges et contentieux pouvant naître à l'occasion de l'exécution des marchés.

Le nouvel organigramme prévoit également des directions de projets au niveau de chaque wilaya pour coordonner les missions de l'ensemble des intervenants sur les chantiers (entreprises de réalisation, bureaux d'études, laboratoires, contrôle technique) et de contrôler les attachements et les situations des travaux.

Par cette nouvelle organisation, le ministère vise à instaurer une nouvelle dynamique de travail pour l'Agence, encourageant la décentralisation, l'efficacité au niveau local et l'esprit d'initiative. L'AADL s'est lancée dans un programme de construction de 230.000 unités de logement de formule location-vente, tandis que 400.000 autres unités sont prévues dans le prochain programme quinquennal, ce qui la contraint à mettre en chantier plus de 105.000 unités par an durant les cinq prochaines années.

APS

4 terroristes abattus par l'ANP dans la wilaya de Boumerdès



Quatre (04) terroristes ont été abattus jeudi matin par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la commune d'El Kharrouba (W. Boumerdès) lors d'une opération de poursuite et de ratissage, qui a également permis la récupération d'armes et d'équipements de différents types, a indiqué le ministère de la défense nationale (MDN) dans un

communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Boumerdès (1^{re} Région militaire), a abattu quatre (4) terroristes, aujourd'hui jeudi 9 avril 2015 à 7h30, lors d'une opération de poursuite et de ratissage menée près de la localité d'Oued Ouakser, commune

d'El Kharrouba, daïra de Boudouaou», a précisé le communiqué. «Cette opération de qualité a permis de saisir deux (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un (1) fusil semi-automatique de type Simonov, un (1) pistolet automatique de type Beretta, deux (2) appareils radio sans fil, une (1) paire de jumelles, une importante quantité de munitions, des

moyens de détonation, trois (3) téléphones portables, vingt-et-une (21) puces télephoniques et d'autres objets», a ajouté la même source. «Suite à cette opération, un abri des terroristes abattus a été découvert et détruit, contenant une quantité de munitions et d'approvisionnements et une ceinture explosive», selon le communiqué du MDN.

ANP DÉTERMINATION ET PROFESSIONNALISME

Walid B.

Les forces de l'ANP ont multiplié, ces derniers temps, leur action sur le terrain en vue de mettre hors d'état de nuire les groupes terroristes qui tentent de poursuivre vainement leurs plans macabres. Hier encore, les éléments de l'ANP ont réussi un véritable coup de filet à Boudouaou dans la wilaya de Boumerdès où quatre terroristes ont été abattus et des armes et munitions ont été récupérées.

Cette opération s'ajoute aux autres performances déjà enregistrées par les forces de l'ANP qui ont éliminé plusieurs terroristes et récupéré d'important lot d'armes. Il faut dire qu'avec le déploiement d'unités militaires et de forces de sécurité dotées de tous les moyens et équipements nécessaires pour sécuriser le territoire et empêcher toute infiltration de terroristes ou circulation d'armements, les forces de l'ANP ont mis les bouchées doubles pour venir à bout de tout mouvement susceptible d'être une menace pour la sécurité du pays. L'ANP continue ainsi d'accomplir ses missions opérationnelles avec détermination et professionnalisme, afin de resserrer l'étau sur les groupes terroristes, limiter leurs mouvements, tarir leurs sources de financement et d'armement jusqu'à leur éradication totale.

Récemment, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de chef suprême des forces ar-

mées et ministre de la Défense nationale, n'avait pas manqué de souligner la mobilisation politique, économique et économique que l'Etat consacre à «cette partie de notre patrie, dont le voisinage connaît malheureusement une instabilité dangereuse, y compris pour la sécurité de notre propre pays». Dans le même cadre, un grand intérêt a été accordé aux vilayats du Sud afin d'impulser une dynamique socioéconomique dans la région, renforcer son rôle dans le développement national global à travers son urbanisation et l'encouragement de l'investissement, ce qui contribuera à son intégration dans le tissu économique national et aidera à la réalisation de sa sécurité et de sa stabilité. Ces actions qui interviennent dans le cadre de la stratégie tracée par l'état-major de l'ANP visant à sécuriser les frontières du pays contre toutes les tentatives d'atteinte à la stabilité du territoire national, ont été menées avec succès et renseignement, on ne peut mieux, sur la force de frappe des forces de l'Armée nationale, plus que jamais déterminée à déjouer toute tentative de déstabilisation du pays. Dans ce cadre, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, s'est rendu dans plusieurs régions militaires pour s'enquérir de la disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP, notamment aux frontières Sud du pays, où la vigilance reste de mise, du fait de la dégradation de la situation sécuritaire dans les pays voisins comme

la Libye et le Mali et à laquelle il faudra ajouter la propagation du trafic lié à la contrebande.

C'est ainsi que le chef d'état-major s'est enquis de près du niveau de disponibilité des unités, et ce à travers l'inspection sur le terrain des dispositifs de défense et du déploiement des forces sur les territoires.

Gaïd Salah qui a tenu des rencontres avec les cadres et les personnels des unités chargées de veiller à la protection et à la sécurisation des frontières nationales, déployées au niveau des secteurs opérationnels de l'extrême Sud du pays, a donné des instructions et orientations visant l'amélioration des conditions de vie et de travail au niveau des unités, permettant aux troupes de fournir une meilleure performance dans la sécurisation des frontières et la défense de la patrie. Il a également mis l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts et de vigilance et d'être en permanente disponibilité pour faire face à toute tentative visant la sécurité et la stabilité du pays. Gaïd Salah a, par la même occasion, réitéré la détermination de l'ANP à consentir tous les efforts pour défendre les frontières nationales et éradiquer les résidus terroristes dans le pays, soulignant que «nous faisons aujourd'hui face aux mêmes défis, comme nous menons le même combat, et nous, au sein de l'Armée nationale populaire, demeurons fidèles au serment sacré et nous poursuivrons sur le même droit chemin».

W.B.

2 immigrants clandestins de nationalités africaines appréhendés (MDN)

Deux immigrants clandestins de nationalités africaines ont été appréhendés et un camion ainsi qu'un véhicule tout-terrain ont été saisis mercredi, a indiqué hier, un communiqué

du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détache-

ments relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6^e Région militaire ont saisi hier 8 avril 2015, un camion, un véhicule tout-terrain et une importante quantité de carbu-

rant s'élevant à 22.960 litres destinée à la contrebande», a précisé la même source.

Par ailleurs et au niveau de la 4^e Région militaire, «deux détachements relevant du secteur

opérationnel d'El Oued, ont appréhendé deux (2) immigrants clandestins de nationalités africaines et ont saisi (440) litres de carburant», a précisé la même source.

BLIDA

La nouvelle loi sur le Service national a apporté des "acquis" pour la jeunesse algérienne

La nouvelle loi relative au Service national a apporté de "nombreux acquis" pour la jeunesse algérienne, a assuré hier à Blida le directeur du Service national au ministère de la Défense nationale, le général-major Mohamed-Salah Benbicha. "Cette nouvelle loi a apporté de nombreux acquis aux jeunes, par une meilleure prise en charge de leur préoccupations et un meilleur rapprochement des citoyens, notamment à travers l'ouverture de bureaux du service national au niveau de la totalité des wilayas", a précisé le général-major Benbicha, en marge de journées portes ouvertes sur le Service national. Le directeur du Service national au MDN, qui était accompagné du commandant de l'air auprès de la PRM, le général Chaib Slimane, et de plusieurs officiers supérieurs de l'ANP, a notamment cité parmi les acquis apportés par cette nouvelle loi, datée du 9 aout 2014, la réduction de la durée du Service national à une année, qui sera prise en compte dans le calcul de la retraite et l'expérience professionnelle, l'intégration dans un poste de travail de tout élément après l'accomplissement du service national, ainsi que la priorité qui lui est donnée pour son enrôlement dans les rangs de l'ANP. Il a présenté, à l'occasion, un rappel des différentes étapes qu'a connues le Service national depuis son institution en 1968, avec l'enrôlement de la première promotion, le 16 avril 1969, puis le changement opéré dans le rôle de l'ANP, après la Constitution de 1989, qui a confiné sa mission à la défense de la souveraineté nationale. "La participation des recrues du service national dans les missions de défense nationale, aux cotés des membres actifs de l'ANP, durant les années sombres qu'a connues le pays, fut une preuve de la cohésion entre le peuple et son armée, dans la préservation de la paix et de la souveraineté nationale", a-t-il, encore, affirmé. Il a ajouté que le ministère de la défense nationale a accordé une "grande place" au Service national, dans le cadre de sa démarche de modernisation et de développement des structures de l'ANP, à travers la révision de son statut et du redéploiement de ses structures de gestion. Estimant que cette manifestation est une "opportunité offerte aux citoyens pour s'informer sur les dispositions de cette nouvelle loi, qui a consacré leur attentes", le général-major Benbicha a lancé un appel aux cadres de la direction du service national, en vue de la "bonne prise en charge des préoccupations des jeunes, pour les inciter à se rapprocher de leurs bureaux aux fins de régulariser leur situation vis avis du service national". Le lieutenant-colonel Achouri Ahmed, chargé de la communication auprès de la direction générale de la communication, de l'information et de l'orientation de la PRM, s'est chargé, à l'occasion, d'offrir moult explications aux jeunes sur la nouvelle loi relative au service national, ainsi que sur leurs droits et devoirs dans ce domaine, et les procédures à suivre pour intégrer ou proroger les délais ou pour être dispensé du service national. A l'occasion de ces journées portes ouvertes, une cérémonie a été organisée en l'honneur de recrues du Service national (de différents grades) des promotions de 1973, 1975 et 1988, ainsi que d'un nombre de retraités de l'ANP. Une affluence de jeunes a marqué la première journée de ces portes ouvertes, durant laquelle les visiteurs ont reçu, avec brochures d'information à l'appui, des renseignements sur la constitution des dossiers d'enrôlement. Le bureau du service national de Blida, relevant de la PRM, abritera ces portes ouvertes jusqu'au 16 avril courant, pour célébrer le 47^e anniversaire de l'institution du service national.

APS

DIALOGUE STRATÉGIQUE ALGÉRO-AMÉRICAIN

DES RÉSULTATS
«positifs et prometteurs»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a qualifié mercredi à Washington, les résultats de la 3^e session du Dialogue stratégique entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique de «positifs et prometteurs».

«Les résultats de cette 3^e session du Dialogue stratégique entre nos deux pays sont positifs et prometteurs et donneront une véritable dynamique à notre partenariat», a indiqué M. Lamamra qui s'exprimait au Département d'Etat avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, à la clôture des travaux de la réunion de ce Dialogue.

Le chef de la diplomatie algérienne a ajouté, devant la presse internationale, que ce partenariat qui est déjà «fort», est «profitable aux deux pays», se «réjouissant» ainsi d'accueillir le secrétaire d'Etat américain une nouvelle fois à Alger.

«L'Algérie est satisfaite de l'évolution de ce Dialogue et des résultats obtenus jusqu'à présent. Votre visite en Algérie en 2014 avait ouvert plusieurs pistes pour que les deux pays puissent travailler et coopérer ensemble», a-t-il dit à la clôture de la réunion de ce Dialogue, dont les travaux avaient débuté plus tôt le matin au niveau des experts.

En ce sens, M. Lamamra a souligné que trois ans après son instauration, le Dialogue stratégique algéro-américain a eu un «impact positif et tangible» sur les relations bilatérales et ce, dans tous les domaines. «Je suis heureux de constater que nous partageons les mêmes engagements dans le but de répondre aux intérêts de nos deux pays, car notre mission consiste à élargir le champ de ce Dialogue pour en faire une structure axée sur le développement et l'action politique», a-t-il dit.

Lutte antiterroriste : Lamamra satisfait de la qualité de la coopération entre les deux pays

Sur le plan politique, Alger et Washington ont développé des partenariats stratégiques qui portent sur de nombreux dossiers, selon M. Lamamra, renouvelant l'engagement de l'Algérie de «renforcer sa coopération politique, économique et sécuritaire» avec les Etats-Unis. «Grâce au respect mutuel caractérisant les rapports entre



les deux pays, l'Algérie et les Etats-Unis ont réussi à maintenir un dialogue politique continu et des consultations étroites sur les dossier régional et internationaux d'intérêt mutuel», a encore fait observer M. Lamamra. Enchainant sur la lutte antiterroriste, M. Lamamra s'est dit satisfait de «la qualité et l'efficacité de la coopération entre les deux pays, ce qui constitue, a-t-il précisé «une source de satisfaction».

«L'Algérie et les Etats-Unis jouent un rôle de leadership dans le domaine de la lutte contre ce phénomène transnational qui menace la sécurité internationale», a indiqué M. Lamamra, rappelant aussi que l'Algérie est membre fondateur du Forum de lutte contre le terrorisme. Il a également rappelé qu'Alger vient d'organiser une réunion du Groupe de travail sur le Sahel, ajoutant qu'elle accueillera prochainement une conférence de haut niveau, organisée par l'Union Africaine, sur le thème du financement du terrorisme.

Le ministre a salué, en outre le sommet organisé dernièrement par les Etats-Unis sur le phénomène de l'extrémisme et de la dé-radicalisation, réaffirmant l'engagement de l'Algérie à lutter contre l'islamophobie.

Il a souligné à ce propos que «la stigmatisation est non seulement inacceptable, mais elle a nui davantage à nos efforts collectifs de lutte contre la propagande de l'extrême-misme violent».

Un niveau sans précédent pour la coopération économique

Sur le plan économique, M. Lamamra a estimé que la coopération entre les deux pays a atteint «un niveau sans précédent», faisant référence aux derniers forums et rencontres d'ordre économique et commercial entre les deux pays.

En plus de l'échange de visites entre les ministres des deux pays, M. Lamamra a considéré que l'organisation, en février dernier, de la

deuxième session du Conseil algéro-américain sur le commerce et l'investissement peuvent être considérés comme des «progrès importants». Il a souligné que l'Algérie offre un «environnement favorable et propice» au commerce et l'investissement dans le but, a-t-il ajouté, d'encourager de manière «efficace» les investissements créateurs de richesses, d'emploi et de transfert de technologie.

«Le gouvernement algérien cherche à diversifier son économie nationale et a pris des mesures significatives pour améliorer davantage l'environnement (d'investissement). Nous avons déjà demandé à nos partenaires internationaux, dont les Etats-Unis de nous soutenir», a-t-il indiqué.

Conflits dans la région : l'Algérie rétrécit ses appels à des solutions pacifiques

Sur le plan international, le chef de la diplomatie algérienne, a indiqué au sujet du Mali que l'Algérie a opté pour une solution qui préserve l'intégrité territoriale de ce pays, soulignant la «nécessité» de créer les conditions nécessaires pour le développement économique du Mali.

«L'accord d'Alger représente le meilleur compromis répondant aux intérêts du Mali tout en reconnaissant les revendications et les aspirations légitimes des populations du Nord du Mali», a réitéré M. Lamamra, affirmant que l'Algérie est «convaincue que l'instauration d'une paix durable au dans ce pays aura un impact positif» sur la situation globale dans la région du Sahel et sur la lutte contre le terrorisme. Dans le même sillage, M. Lamamra a réaffirmé l'engagement de l'Algérie de «créer un Maghreb prospère, unifié et intégré», soulignant qu'«au-delà de la pure rhétorique, l'Algérie démontre par ses actes, toute sa solidarité active en faveur des pays voisins».

«Nous avons apporté notre soutien total à la Tunisie pour lui per-

mettre d'assurer avec succès sa transition démocratique. Nous sommes guidés par le même esprit de solidarité en ce qui concerne la situation tragique en Libye», a fait observer le ministre, réitérant que «l'Algérie a constamment plaidé pour une solution politique, comme étant le seul moyen de protéger l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye».

Il a rappelé que toute intervention militaire étrangère en Libye ne ferait qu'«exacerber davantage» le conflit, avertissant que cela pourrait «fort probablement éliminer toutes chances d'une solution politique basée sur la réconciliation nationale».

Toujours concernant la situation en Libye, il s'est dit «heureux» que l'Algérie et les Etats-Unis partagent le même point de vue et encouragent les efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Léon. Lamamra a qualifié le dialogue en libyen, initié par l'Algérie, d'«étape importante d'un processus qui doit être appuyé par la communauté internationale de manière globale», ajoutant par ailleurs au sujet de la Syrie qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit. Il a ainsi appelé la communauté internationale «à s'impliquer avec tous les acteurs politiques dans le cadre d'un dialogue inclusif avec pour but de parvenir à une solution pacifique à cette guerre destructive et absurde».

Pour ce qui est de la situation au Moyen-Orient, il a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la «lutte légitime du peuple palestinien avec AL Qods pour capitale», exigeant de la part de la communauté internationale d'être «à la hauteur de ses obligations vis-à-vis du processus de paix, lequel devrait être relancé pour parvenir à une solution juste et durable».

S'exprimant sur le Sahara occidental, M. Lamamra a indiqué que l'Algérie continue de soutenir les efforts du secrétaire général de l'ONU ainsi que son Envoyé spécial pour le Sahara occidental en vue d'une solution politique acceptable à même de permettre d'assurer l'autodétermination du Sahara occidental, conformément à la Charte de l'ONU et ses résolutions pertinentes. «Pour l'Algérie, il n'y a aucune alternative au règlement du conflit, en dehors de l'organisation d'un référendum libre et équitable d'autodétermination du Sahara occidental», a réaffirmé M. Lamamra.

L'Algérie et les Etats Unis conviennent de travailler ensemble pour lutter contre le terrorisme

L'Algérie et les Etats-Unis sont convenus de travailler ensemble pour promouvoir la sécurité régionale, lutter contre le terrorisme, accroître leur partage de renseignements et coordonner les programmes destinés à renforcer les capacités des partenaires régionaux.

Dans un communiqué commun rendu public à l'issue de la troisième session du dialogue stratégique algéro-américain, tenue mercredi à Washington, l'Algérie et les Etats-Unis, représentés par les délégations, dirigées respectivement par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le secrétaire d'Etat, John Kerry, sont convenus de «travailler ensemble pour promouvoir la sécurité régionale, lutter contre le terrorisme, accroître leur partage de renseignements, promouvoir la non-prolifération et coordonner les programmes destinés à renforcer les capacités des partenaires régionaux».

Les Etats-Unis ont exprimé, à cet égard, «leur reconnaissance à l'Algérie pour le rôle qu'elle joue dans la promotion de solutions pacifiques aux conflits régionaux, y compris sa médiation qui a abouti à un accord entre le gouvernement du Mali et des groupes armés du Nord du pays, de même que pour le soutien qu'elle apporte aux efforts déployés par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, M. Bernardino Leon».

Les deux pays sont convenus qu'un gouvernement d'unité nationale en Libye «est essentiel pour mettre fin aux menaces terroristes dans la région».

A cet égard, l'Algérie a réaffirmé son engagement de tenir un sommet sur la déradicalisation pour assurer un suivi de la rencontre ministérielle du sommet contre l'extrémisme violent organisé par la Maison-Blanche, le 19 février dernier.

Les deux pays se sont engagés également à «continuer à travailler ensemble, y compris au sein du forum global contre le terrorisme, sur la mise en oeuvre du programme d'action convenu lors des rencontres ministérielles organisées, en septembre dernier, en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, pour préparer le sommet des dirigeants contre l'extrémisme violent».

Kerry salue le rôle «très important et constructif» de l'Algérie dans la région

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry a salué, mercredi à Washington, le rôle «très important et constructif» de l'Algérie et son «leadership» dans la région du Maghreb et du Moyen-Orient.

«L'Algérie joue un rôle très important et tout à fait constructif dans la région du Maghreb et du Moyen-Orient. Les Etats-Unis sont reconnaissants, a indiqué M. Kerry dans une déclaration avec le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, à la clôture de la 3^e session du dialogue stratégique algéro-américain. En ce sens, M. Kerry a «mercié» l'Algérie pour ses efforts dans la médiation et son appui pour l'accord de paix intermalien, qualifié de «seule de route pour rétablir la sécurité et stimuler la bonne gouvernance ainsi que la réconciliation et la justice au Mali».

«A l'avenir les parties (maliennes) doivent respecter leurs engagements de résoudre de manière pacifique les différends qui persistent et

de travailler ensemble pour promouvoir la bonne gouvernance et la sécurité», a ajouté M. Kerry. Enchainant sur la Libye, il a affirmé que l'Algérie a joué un rôle de «soutien fondamental» dans le cadre des efforts de l'ONU pour parvenir à une solution politique dans ce pays, estimant que la réunion récente des parties libyennes en Algérie a été un «jalon très important».

«Cela confirme le leadership de l'Algérie dans la région, mais aussi l'engagement des parties (libyennes) envers le dialogue comme étant la seule solution viable à cette crise», a affirmé le secrétaire d'Etat américain, soulignant que son pays «s'engage à continuer d'appuyer ce processus pour une Libye stable unie et en paix».

S'exprimant sur la coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis, à la faveur de l'instauration du Dialogue stratégique entre les deux pays, M. Kerry a réitéré l'«engagement» de son pays à renforcer davantage les relations économiques et

politiques avec l'Algérie, ce qui permettra, a-t-il dit, à «des entreprises américaines de premier plan de partager leur réflexion avec d'autres entreprises et hommes d'affaires algériens».

«Le Dialogue stratégique a permis de réaliser des progrès dans divers domaines», a ajouté M. Kerry, considérant la coopération sécuritaire comme étant «la pierre angulaire de la coopération entre les deux pays».

«Les groupes terroristes constituent un défi pour nous tous et, à ce titre les Etats-Unis saluent l'initiative de l'Algérie d'organiser l'événement international sur le thème de la déradicalisation», a-t-il dit à ce propos, soulignant que ce sommet fait suite à la conférence internationale contre l'extrémisme violent, organisée par son pays le mois de février dernier. «L'Algérie et les Etats-Unis vont continuer à travailler ensemble contre le terrorisme et renforcer tous leurs aspects de partenariat sur la sécurité», a-t-il martelé.

Par ailleurs et tout en soulignant la «reconnaissance de Barack Obama à la coopération importante avec l'Algérie», M. Kerry a rendu hommage à l'Algérie pour ses efforts de paix, alors qu'elle est située dans une région difficile où il y a beaucoup de défis. Il a également rappelé que les liens unissant l'Algérie et les Etats-Unis remontent à très loin dans le temps, faisant remarquer que la ville de Saint-Augustin en Floride, a été fondée il y a 450 ans en l'honneur du savant algérien Saint-Augustin. Il a également fait observer que l'Algérie est l'un des premiers pays à reconnaître officiellement les nouveaux Etats-Unis d'Amérique, estimant que les peuples algérien et américain ont beaucoup de choses en commun.

Les intérêts partagés entre les deux peuples ont été mis en évidence à l'occasion de la 3^e session du Dialogue stratégique entre l'Algérie et les Etats-Unis, a ajouté M. Kerry.

DIALOGUE STRATÉGIQUE ALGÉRO-AMÉRICAIN

L'Algérie et les Etats Unis s'engagent à approfondir leurs relations économiques et commerciales

L'Algérie et les Etats-Unis se sont engagés à approfondir leurs relations économiques et commerciales et à accroître leur coopération dans les domaines politique et sécuritaire.

Dans un communiqué commun rendu public à l'issue de la troisième session du dialogue stratégique algéro-américain, tenue mercredi à Washington, l'Algérie et les Etats Unis, représentés par les délégations, dirigées respectivement par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le secrétaire d'Etat, John Kerry, ont réaffirmé leur engagement «en faveur de l'importante relation qui lie les deux pays et se sont engagés à accroître, approfondir et élargir leur coopération politique, sécuritaire, économique et commerciale». Les Etats Unis ont affirmé, à ce propos, leur «soutien» aux efforts entrepris par l'Algérie pour «diversifier son économie et développer son secteur énergétique, y compris les technologies relatives aux énergies renouvelables et les hydrocarbures non conventionnels». Les Etats-Unis «continuent également de soutenir les efforts de l'Algérie en vue de son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)». Les



deux parties ont, en outre, souligné leur «soutien» en faveur de la poursuite du dialogue entre leurs communautés d'affaires et de l'échange d'expertise. Par ailleurs, les deux gouvernements sont convenus d'«examiner les voies et les moyens à même d'accroître leurs échanges éducatifs et d'encourager des étudiants algériens à poursuivre des études aux Etats Unis, notamment en offrant aux jeunes Algériens plus de possibilité d'apprentissage de la langue anglaise, de même qu'ils se sont engagés à continuer à reconnaître les diplômes universitaires américains».

Les deux parties ont renouvelé leur engagement en faveur de l'ouverture d'une école américaine internationale à Alger en septembre 2016.

L'Algérie a exprimé, par la même occasion, sa «reconnaissance» aux Etats Unis pour avoir accueilli cette troisième session du dialogue stratégique algéro-américain. Les deux parties se sont félicitées de la poursuite de leurs consultations sur les questions abordées par chaque groupe de travail et sont convenues de se rencontrer l'année prochaine à Alger pour tenir une autre session de leur dialogue stratégique.

Le texte integral du communiqué commun

L'Algérie et les Etats Unis ont rendu public un communiqué commun à l'issue de la troisième session de leur dialogue stratégique, tenue mercredi à Washington, dont voici le texte intégral :

«Les Etats-Unis et l'Algérie, représentés par les délégations dirigées, respectivement, par le secrétaire d'Etat John Kerry et le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, ont tenu le 8 avril 2015 la troisième session de leur Dialogue Stratégique.

Au cours de cette session, les discussions entre les deux parties ont couvert une vaste gamme d'aspects relatifs à l'avenir des relations entre les Etats-Unis et l'Algérie. Les deux gouvernements sont convenus de travailler ensemble pour promouvoir la sécurité régionale, lutter contre le terrorisme, accroître leur partage de renseignement, promouvoir la non-prolifération et coordonner les programmes destinés à renforcer les capacités des partenaires régionaux. Les Etats-Unis expriment leur reconnaissance à l'Algérie pour le rôle qu'elle joue dans la promotion de solutions pacifiques aux conflits régionaux, y compris sa médiation qui a abouti à un accord entre le gouvernement du Mali et des groupes armés du Nord du pays, de même que pour le soutien qu'elle apporte aux efforts déployés par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, M. Bernardino Leon. Les Etats-Unis et l'Algérie sont convenus qu'un gouvernement d'unité nationale en Libye est essentiel pour mettre fin aux menaces terroristes dans la région. L'Algérie a réaffirmé son engagement de tenir un sommet sur la déradicalisation pour assurer un suivi de la rencontre ministérielle du sommet contre l'extrémisme violent organisé par la Maison-Blanche, le 19 février dernier. Les Etats-Unis et l'Algérie se sont engagés à continuer à travailler ensemble, y compris au sein du forum global contre le terrorisme, sur la mise en œuvre du programme d'action convenu lors des rencontres ministérielles organisées, en sep-

tembre dernier, en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, pour préparer le sommet des dirigeants contre l'extrémisme violent. Les deux gouvernements sont convenus d'approfondir leurs liens économiques et commerciaux. Les Etats-Unis soutiennent les efforts entrepris par l'Algérie pour diversifier son économie et inviter plus d'investissement étrangers, comme ils soutiennent ses efforts pour développer son secteur énergétique, y compris les technologies relatives aux énergies renouvelables et les hydrocarbures non conventionnels. Les Etats-Unis continuent également de soutenir les efforts de l'Algérie en vue de son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les deux parties ont souligné leur soutien en faveur de la poursuite du dialogue entre leurs communautés d'affaires et de l'échange d'expertise.

Par ailleurs, les deux gouvernements sont convenus d'examiner les voies et les moyens à même d'accroître leurs échanges éducatifs et d'encourager des étudiants algériens à poursuivre des études aux Etats Unis, notamment en offrant aux jeunes Algériens plus de possibilité d'apprentissage de la langue anglaise, de même qu'ils se sont engagés à continuer à reconnaître les diplômes universitaires américains. Les deux parties ont renouvelé leur engagement en faveur de l'ouverture d'une école américaine internationale à Alger en septembre 2016.

Les deux parties ont renouvelé leur engagement en faveur de l'ouverture d'une école américaine internationale à Alger en septembre 2016.

Les délégations des deux pays ont exprimé leur soutien en faveur de la Résolution 2152 du Conseil de sécurité des Nations unies et leur engagement à aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte des dispositions conformes aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies, relevant dans ce cadre le rôle et les responsabilités des parties.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le secrétaire d'Etat, John Kerry, ont souligné leur engagement en faveur de l'importante relation qui lie les Etats-Unis à l'Algérie et se sont engagés à accroître, approfondir et élargir la coopération politique, sécuritaire, économique et commerciale entre les deux pays.

L'Algérie a exprimé sa reconnaissance aux Etats-Unis pour avoir accueilli, cette troisième session du dialogue stratégique entre les Etats-Unis et l'Algérie. Les deux parties se réjouissent par avance de la poursuite de leurs consultations sur les questions abordées par chaque groupe de travail et sont convenues de se rencontrer l'année prochaine à Alger pour tenir une autre session de leur Dialogue stratégique.

L'Algérie et les Etats Unis soutiennent la résolution 2152 du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental

L'Algérie et les Etats Unis ont exprimé leur soutien en faveur de la résolution 2152 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara occidental et ont fait partie de leur engagement à aider les parties au conflit (le Front Polisario et le Maroc) en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Dans un communiqué commun rendu public à l'issue de la troisième session du Dialogue stratégique algéro-américain, tenue mercredi à Washington, les deux pays «ont exprimé leur soutien en faveur de la résolution 2152 du Conseil de sécurité des Nations unies et leur engagement à aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte des dispositions conformes aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies, relevant dans ce cadre le rôle et les responsabilités des parties». La troisième session du dialogue stratégique algéro-américain, a été co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le secrétaire d'Etat, John Kerry.

MOYEN-ORIENT EXEMPT D'ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE:

L'ALGÉRIE ATTEND une décision forte de la Conférence de New York

L'Algérie qui présidera la Conférence d'examen 2015 du traité de non prolifération des armes nucléaires (TNP) à New York du 27 avril au 22 mai, attend une «décision forte» favorable à la création d'une Zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen Orient, a indiqué mercredi à Alger l'ambassadeur Abdallah Baali.

«Nous attendons de la Conférence de New York une décision forte pour une conférence régionale qui aboutira à un accord portant création d'une Zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen Orient», a déclaré l'ambassadeur à la presse en marge du séminaire international préparant la Conférence de New York.

Il a expliqué que depuis plusieurs années déjà, des pays arabes demandent la création de cette zone, mais qu'Israël a toujours été le plus grand obstacle et a refusé à maintes fois pareille rencontre, car étant lui même détenteur d'armes nucléaires.

«En présidant la conférence de New York, l'Algérie peut faire entendre sa voix, et jouera un rôle positif pour faire entendre la voix arabe et africaine», a affirmé M. Baali qui a représenté le chef de la diplomatie, Ramtane Lamamra au présent séminaire international qui a regroupé des représentants de 19 Etats et plusieurs organisations régionales et internationales. Par ailleurs, le diplomate a rappelé que les pays non nucléaires, attendent de pouvoir «obtenir des engagements très fort et plus sérieux concernant l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques» de la part des détenteurs des armes nucléaires.

Il a souligné qu'il était impératif, et pour le salut de toute l'humanité que tous les pays qui ont l'arme nucléaire «fassent des efforts beaucoup plus grands et plus sérieux pour réduire leurs arsenaux nucléaires, parce que le TNP par le désarmement général et complet, prévoit la disparition totale des armes nucléaires». Pour lui, «tout est question de négociations» et il faut arriver, lors de la Conférence d'examen, à un équilibre entre les pays non nucléaires qui sont majoritaires en nombre et les pays nucléaires qui sont «une toute petite minorité qui a l'avantage des armes nucléaires et qui s'accroche à ce droit».

Il s'agit d'arriver à un entendement intelligent et rationnel qui doit être, et surtout, mis en œuvre et qui se traduira en action», a expliqué l'ambassadeur. «Les pays qui possèdent l'arme nucléaire ne semblent point disposer à faire des efforts en vu d'aboutir à un désarmement global et complet, ce qui rend la mission de la Conférence d'examen plus difficile, et le défi plus grand», a regretté le diplomate.

Des pays détenteurs des armes nucléaires l'utilisent à des fins politiques, puisqu'ils siègent au conseil de sécurité et utilisent le droit de véto, et «même si elles ne sont pas utilisées directement, les armes nucléaires constituent une menace et confèrent une force spéciale à ses détenteurs», a encore souligné M. Baali. Il a relevé à cette occasion que bien que le TNP existe depuis 1968, trois pays qui n'avaient pas l'arme nucléaire ont pu l'avoir les 25 dernières années. Il s'agit de l'Inde, le Pakistan et Israël, tous les trois non signataires du TNP.

APS

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES, ABDESELAM BOUCHOUAREB : LES PLANS D'ACTION DES GROUPES INDUSTRIELS DEVANT LE CPE EN JUIN

Les plans d'action des douze (12) nouveaux groupes industriels devront être soumis à l'examen du Conseil des participations de l'Etat (CPE) avant fin juin 2015, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdeselam Bouchouareb.

Après que les plans de développement de ces groupes, nés de la restructuration du secteur public marchand industriel en février dernier, seront analysés par le CPE, les 12 groupes pourront signer leurs contrats de performances et seront «réellement opérationnels», a indiqué le ministre lors d'un point de presse à l'issue d'une réunion de travail avec les managers de ces groupes.

Cette rencontre a été consacrée au lancement de la deuxième étape de la réorganisation du secteur public marchand, à travers l'élaboration des «feuilles de route» des groupes, qui seront évaluées

d'ici la fin mai 2015.

A ce propos, M. Bouchouareb a considéré que l'installation de ces groupes avait été, certes, une étape importante dans le processus de restructuration du secteur public industriel, mais que beaucoup reste à faire. S'adressant aux nouveaux dirigeants de ces groupes, il a insisté sur l'obligation du résultat des missions qui leur sont confiées en tant que gestionnaires, mais tout en se focalisant également sur la libération des initiatives des cadres et des équipes managériales.

«Vous devrez gérer, faire des choix et assumer. Je ne veux pas que nous nous retrouvions dans la même situation où nous étions et où la même personne décide, exécute et contrôle», a-t-il relevé, rappelant le rôle des Conseils d'administration dans la concertation et la prise de décision.

Le ministre a aussi réaffirmé le soutien de l'Etat en accompagnant le entreprises censées contribuer à la diversification de l'économie



dans une conjoncture marquée par la baisse des cours mondiaux du pétrole. Rappelant que l'Etat avait consacré, en 2010, une enveloppe financière de 12 milliards de dollars pour le développement des entreprises publiques et dont 30% seulement ont été consommés, le ministre a fait savoir que le montant restant sera affecté aux nouveaux groupes.

Interrogé par la presse sur le sort des groupes qui n'auront pas atteint les objectifs assignés, le ministre averti que leurs managers seront alors remplacés. Pour ce qui concerne une éventuelle révision du code des marchés publics, il a évoqué la possibilité de modifier certains articles de ce texte en fonction des situations et des besoins du marché.

Douze groupes industriels avaient été mis en place, en février dernier, dans le cadre de la réorganisation et de la relance du Secteur public marchand industriel (SPMI).

Ces entités, créées à partir des

14 Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), se composent de sept (7) groupes nouvellement créés et de cinq (5) autres déjà existants. Les 7 nouveaux portent sur les filières, respectivement, de l'agro-industrie, des industries chimiques, des équipements électriques, électrodomestiques et électroniques, des industries locales, de la mécanique, des industries métallurgiques et sidérurgiques et des textiles et cuirs.

Quant aux 5 groupes déjà existants, il s'agit de la société nationale des véhicules industriels (Svni), du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), du groupe pharmaceutique Saidal, de la société nationale des tabacs et allumettes (Snta) et de Manadjiem Aldjazair (Manal). Inscrit dans le Plan d'action du gouvernement, le nouveau schéma devra permettre au SPMI de jouer un rôle de moteur de croissance et de densification des activités industrielles à même de substituer à l'importation.

ALGÉRIE-UE Des experts de l'UE à Batna pour un plan d'exploitation de l'énergie solaire

Des experts de l'Union européenne viennent d'effectuer une visite à Batna dans le cadre de l'accompagnement de la commune dans l'élaboration d'un plan d'exploitation de l'énergie solaire, a appris l'APS, hier, auprès l'assemblée populaire communale (APC). L'initiative s'inscrit dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage (IEV) Sud relatif au développement durable pour une «énergie alternative et propre, et l'exploitation de l'énergie solaire», selon le vice-président de l'APC, chargé de l'hygiène et des moyens généraux, Mohamed El Hani. Les communes de Batna, de Sidi Bel-Abbès et de Boumerdès avaient signé, avec l'UE, une convention relative à la rationalisation de l'énergie par l'exploitation de panneaux solaires, a rappelé cet élu, ajoutant que l'APC de Batna s'emploie à l'élaboration d'un plan de travail, avec un bureau d'étude étranger, conformément à la convention signée avec l'UE, a ajouté M. El Hani. L'objectif, selon lui, est de «faire du solaire une énergie alternative pour l'éclairage public et la consommation d'électricité des écoles et des mosquées qui coûtent annuellement à la commune plus d'un milliard de dinars. L'opération concernera, dans une seconde phase, le chauffage de certains équipements communaux à la faveur de la mise en place de panneaux photovoltaïques, a-t-il également affirmé. De son côté, le directeur des projets au sein de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Kamel Dali, qui a accompagné les experts étrangers au cours de leur séance de travail à Batna, a indiqué que «les résultats finaux de l'opération seront présentés au cours d'une rencontre prévue en mai prochain».

APS

SCHISTE

Les techniques alternatives à la fracturation hydraulique sont encore à une phase expérimentale

Les techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour la production du gaz de schiste ne sont qu'à un stade expérimental qui ne peut confirmer leur faisabilité, ont indiqué, mercredi à Alger, des experts nationaux et étrangers. Dans son intervention faite lors de la journée d'étude sur la protection de l'environnement dans le développement du gaz de schiste, organisée par l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG), Mme Melinda Truskowski, experte auprès du bureau canadien spécialisé en environnement et en énergie Golder Associés, a affirmé que jusqu'à maintenant, seule la fracturation hydraulique a prouvé son efficacité en matière de l'exploitation du gaz de schiste.

Evoquant la fracturation au propane présentée comme une des alternatives, elle a considéré que cette technique présente un inconvénient du fait que le propane est un gaz inflammable qui risque de provoquer des explosions dans le puits. «Une mauvaise manipulation dans cette technique pourrait engendrer des résultats catastrophiques. Aux Etats-Unis, la technique de stimulation au propane est utilisée par des professionnels très soucieux de l'aspect sécuritaire», a expliqué Mme Truskowski. Pour sa part, M. Khalid Boukhelifia, membre du bureau de l'AIG et ancien responsable au ministère de l'Energie, a précisé que l'autre technique de stimulation au fluoropropane, qui a fait l'ob-

jet d'un rapport officiel français sur les hydrocarbures non conventionnels, est utilisée au Canada mais elle est toujours au stade expérimental. «Actuellement, toutes les techniques alternatives à la fracturation hydraulique sont au stade de la recherche. Elles ne sont pas encore prouvées», a-t-il affirmé. Selon lui, le rapport français sur «les nouvelles technologies d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels» porte plutôt sur la recherche pour l'utilisation de techniques nouvelles et n'affirme pas la faisabilité de l'exploitation par la stimulation au fluoropropane. Il a alors avancé que la presse française, qui a évoqué ce rapport en présentant la technique de stimulation au fluoropropane, qui a fait l'ob-

jet d'un rapport officiel français sur les hydrocarbures non conventionnels, est utilisée au Canada mais elle est toujours au stade expérimental. «Actuellement, toutes les techniques alternatives à la fracturation hydraulique sont au stade de la recherche. Elles ne sont pas encore prouvées», a-t-il affirmé. Selon lui, le rapport français sur «les nouvelles technologies d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels» porte plutôt sur la recherche pour l'utilisation de techniques nouvelles et n'affirme pas la faisabilité de l'exploitation par la stimulation au fluoropropane. Il a alors avancé que la presse française, qui a évoqué ce rapport en présentant la technique de stimulation au fluoropropane comme une réelle alternative permettant de répondre aux problèmes environnementaux posés par la fracturation hydraulique, a déformé le contenu de ce document. Il a expliqué que même cette technologie ne diminue pas les risques car les gaz fluorés, bannis en 1987 par le Protocole de Montréal, présentent un niveau de pollution élevé. Abondant dans le même sens, l'ancien P-DG de Sonatrach et membre du bureau de l'AIG, Abdelmajid Attar, a relevé que toutes ces techniques alternatives à la fracturation hydraulique sont en phase d'essai. Pour M. Attar, il n'y a encore aucune technologie en dehors de la fracturation hydraulique qui a donné ses preuves.

L'industrie du gaz de schiste doit intégrer le souci de développement durable

Le développement de l'industrie du gaz de schiste doit être mené en intégrant le souci de développement durable afin d'assurer une exploitation responsable «de cette ressource non conventionnelle», a souligné, mercredi à Alger, un expert du bureau canadien spécialisé en environnement et en énergie Golder associés. «Le développement de l'industrie du gaz de schiste doit intégrer le souci de développement durable qui assure l'équilibre entre les dimensions économique, technique, environnementale et sociétale», a affirmé Gabriel Canahai, un des associés de ce cabinet lors de la session de clôture de la Journée d'étude sur la protection de l'environnement dans le développement du gaz de schiste, organisée par l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG). De surcroît, il a mis l'accent sur la nécessité de maintenir et de renforcer le dialogue et la transparence de l'information entre les différentes parties prenantes, notamment entre les pouvoirs publics et la société civile. Il a également considéré que les opérateurs chargés de l'exploration et de l'exploitation des hy-

drocarbures non conventionnels doivent «adopter une charte de gestion» de leurs activités en définissant leurs engagements en matière de respect de l'environnement.

La nécessité de la mise en place d'un cadre réglementaire et technique suffisamment clair pour réduire les incertitudes et les interprétations multiples par rapport aux textes en vigueur a été également relevée. Les travaux de cette rencontre ont été ponctués par la présentation de modèles de pays engagés, à des degrés divers, dans le développement de leur potentiel en gaz de schiste tels les Etats-Unis et l'Afrique du Sud.

Alors que les Etats-Unis présentent tous les atouts nécessaires à la faveur de ses fortes capacités technologiques et industrielles ainsi que d'un système de régulation bien avancé, les deux autres pays font face à un certain nombre de contraintes notamment technologiques et environnementales. Pour ce qui est de l'Afrique du Sud, il a été relevé que ce pays ne dispose pas d'une grande expérience dans l'industrie pétrolière et gazière ainsi

que d'une absence «quasi totale» de moyens logistiques, d'infrastructures nécessaires pour la valorisation du potentiel existant, et d'un système de régulation propre au secteur des hydrocarbures.

D'où la décision des pouvoirs publics d'imposer un moratoire de trois ans pour préparer le cadre législatif et technique. A souligner que l'AIG a organisé cette journée d'étude au profit de la communauté universitaire, des experts du secteur de l'énergie et des différentes parties prenantes dans le domaine de cette source d'énergie. L'AIG a inscrit cette action dans le cadre de sa contribution pour assurer un débat scientifique concernant les aspects environnementaux du gaz de schiste. Intervenant à l'ouverture de cette journée d'étude, M. Rachid Besaoud, membre du conseil de l'AIG et chercheur et expert en environnement, a souligné que l'AIG «ne peut ignorer le débat actuel sur le gaz de schiste qui suscite un engouement grandissant dans le pays, tout comme elle ne saurait éluder les controverses relatives aux impacts liés aux questions environnementales».

BATNA / BRITISH COUNCIL

Séminaire national au profit des professeurs formateurs

« Une opportunité de rencontrer des experts British »

Un séminaire national au profit des professeurs formateurs du cycle moyen, s'est tenu dans la wilaya de Batna au cours de la semaine passée. Celui-ci s'inscrit dans le cycle de formations arrêté par le ministère de l'Education en collaboration avec le British Council.

Salim Ben

Ce séminaire a regroupé plus de 160 professeurs d'anglais venant des 48 wilayas au CEM Benbadis. Le British Council a fait appel ainsi à huit experts anglais, qui ont préparé des sujets et des présentations sur le développement stratégique de l'enseignement de la langue anglaise dans les écoles et les nouvelles techniques de l'enseignement. Ces experts ont également abordé les différences et similitudes de l'enseignement en Algérie et en Europe, ainsi que les opportunités de collaboration.

L'ouverture du séminaire a été faite par M. Mana Nacer représentant de l'éducation de Batna sous la présidence de M. Deirdre Nicholas, chef du projet. Tous les moyens ont été mobilisés pour le succès de cette opération pour permettre aux professeurs bénéficiaires de profiter de cette formation. Pour rappel, un accord avait été signé le 3 septembre dernier par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit et l'ambassadeur britannique en Algérie, Andrew Noble, lequel reconnaît l'importance du développement des normes d'enseignement de la langue anglaise en Algérie et qui représente un niveau étendu de la coopération entre les deux pays en matière d'enseignement de la langue anglaise. Pour l'ambassadeur, « Ce séminaire a été programmé par le British Council pour faciliter et soutenir le nouveau programme SEEDS (Développement stratégique de l'ensei-



gnement de la langue anglaise dans les écoles) en Algérie. « Un autre programme de coopération permettra de fournir un support continu à tous les inspecteurs et formateurs algériens de la langue anglaise ». Par ailleurs, au séminaire qui a eu lieu à Tlemcen, s'ajoutera un autre à Oran au cours de la première semaine des vacances du printemps».

Échos du séminaire :

Noureddine Yadadden (prof, Boumerdès): « Très heureux de participer à ce séminaire qui m'a permis de rencontrer des collègues et partager des idées en matière de l'utilisation des nouvelles techniques de l'enseignement de la langue anglaise».

Mebchiche Djilali (prof, Tissemsilt): « Personnellement, je tiens à remercier notre ministère et le British Council pour la tenue de cette rencontre des professeurs formateurs car c'est une bonne opportunité pour nous pour avancer beaucoup plus ».

Leila Tobal et Sarah Benbouzid (prof, Oum El Bouaghi): « Le British Council a toujours été le leader en matière de soutien des nouveaux programmes et d'encouragement pour les professeurs d'anglais en Algérie ».

Ameur Fathia (prof, Blida): « Le séminaire de Batna a été un bon pas pour ma vie professionnelle, c'est un honneur de rencontrer des collègues et des experts et

découvrir ainsi Batna et les Aurès, Merci British Council »

Nahla (prof, Oran): « Cette rencontre est une vraie bouffée d'oxygène pour nous, ça nous aidera à renforcer nos compétences et joindre les autres bouts des nouvelles techniques appliquées en Europe ».

Rachida Guelzim (Expert): L'Algérie c'est mon deuxième pays, chaque fois que je travaille avec le British Council en Algérie, je sens que j'appartiens à ce pays, les professeurs d'anglais algériens sont une vraie source d'énergie, d'intelligence, de fraternité et d'humour.

Ils sont très concentrés dans leur travail afin de donner le meilleur d'eux-mêmes et s'assurer de meilleures compétences ».

M. Deirdre Nicholas (Chef du projet au British Council): « Une conférence internationale sur l'enseignement de l'anglais en Algérie se tiendra les 1^{er} et 2 mai 2015 au Centre des conventions d'Oran, et plus de 1.000 participants sont attendus à cette rencontre ».

Plusieurs ateliers seront organisés au profit des enseignants d'anglais. Cette deuxième édition permettra également aux participants de rencontrer des experts et des écrivains internationaux célèbres dans l'enseignement de la langue anglaise afin d'acquérir des connaissances et des compétences supplémentaires ».

BOUMERDÈS**Les créances de l'ADE auprès de ses abonnés s'élèvent à plus de 140 millions DA**

Les créances de l'Algérienne des eaux (ADE) de Boumerdès auprès de ses abonnés ont dépassé les 140 millions DA depuis 2003 à ce jour, a-t-on appris mercredi du responsable local de cette entreprise.

« Les créances sont détenues à 70 % par les citoyens et le reste par les collectivités locales et les différentes entreprises et administrations publiques, dont le wali s'est engagé à régulariser la situation », a indiqué à l'APS M. Ferah Chaabane.

Pour récupérer son dû, l'ADE qui a proposé à ses débiteurs des arrangements à l'amiable, dont l'envoi de notifications de paiement avec échelonnement, a finalement été contrainte en dernier lieu de recourir à l'arrêt de l'approvisionnement en eau, dans de nombreux cas, avec usage de la force, mais ceci «sans résultats palpables», a déploré ce responsable. M. Ferah a fait part, à ce propos, de l'introduction, depuis 2004, de poursuites judiciaires à l'encontre de plus de 2000 abonnés de la wilaya, soulignant que la justice a tranché dans de nombreux cas, mais le problème posé, à ce jour, «demeure l'application des décisions de justice sur le terrain», a-t-il relevé.

L'ADE de Boumerdès gère 30 communes sur les 32 que compte la wilaya, soit près de 140.000 abonnés, dont un peu plus de 30 % seulement (soit 40.000 abonnés) «versent régulièrement leur dû à l'entreprise».

L'entreprise produit un volume quotidien global de pas moins de 213.400 m³ d'eau (entre eaux souterraines, eaux superficielles et eau dessalée), dont la distribution est assurée par un réseau de conduites long de 1.400 kilomètres desservant 140.000 abonnés, représentant près de 830.000 habitants, sur les 900.000 que compte la wilaya, le reste étant non abonné. En 2014, l'ADE de Boumerdès a réalisé un chiffre d'affaires de près de 724 millions de dinars provenant de la gestion et de l'exploitation des eaux produites.

ORAN**Remise de pré-affectations de 670 logements sociaux à leurs bénéficiaires à Gdyel**

Une cérémonie de remise de pré-affectations de 670 logements sociaux à leurs bénéficiaires s'est déroulée mercredi à Gdyel, commune chef-lieu de daïra, située à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Oran.

Ce programme de 670 logements sociaux en cours de réalisation sera distribué dans quatre mois au plus tard au profit des détenteurs de pré-affectations parmi les habitants nécessiteux de Gdyel, de Kristel et de Benmellouka, une localité située à 6 kilomètres du chef-lieu de commune, qui vivent dans la précarité et qui n'ont jamais bénéficié d'une quelconque aide de l'Etat, a indiqué, à l'APS, le président d'APC de Gdyel.

Un quota de 120 logements sociaux de ce programme d'habitat, en voie d'achèvement, sera attribué à des habitants de Benmellouka, a ajouté M. Dadi Abdelillah.

APS

TISSEMSILT**Des journées de formation sur les grands risques majeurs au profit des fonctionnaires de la wilaya****ABED MEGHIT**

Des journées de formation sur les grands risques majeurs a été organisée, au niveau du centre de formation professionnelle « Hamdi Tahar » de Tissemsilt par la direction de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt au profit des fonctionnaires de la wilaya et des daïras. Animée par des officiers de la Protection civile de Tissemsilt, la manifestation a été marquée par la présence de nombreux fonctionnaires, qui ont été initiés, à travers les communications présentées, aux reflexes à adopter en cas de catastrophes (incendies, séismes et les risques géologiques, les inondations, les risques climatiques, les feux de forêts, les risques industriels et énergétiques ...). Des brochures d'information et des affiches sur le thème ont été placardées à l'occasion. « Ces journées de formation visent à instruire les fonctionnaires sur les bons reflexes à adopter en cas de catastrophes, en vue de réduire le plus possible de pertes humaines », a indiqué à notre journal le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de Tissemsilt.

Cette formation pour évoquer le plan d'organisation des secours (ORSEC) qui met à contribution les différents "modules d'intervention" en cas de catastrophe. Régi par le décret exécutif n°85-231 du 25 août 1985, le plan d'organisation des secours (ORSEC) ne peut être déclenché que suite à un arrêté du wali de la zone touchée par une catastrophe, naturelle soit-elle ou technologique. Le décret exécutif en question a scindé les catastrophes en 14 risques, dont 7 risques naturels, comme les tremblements de terre et les inondations, et 7 risques technologiques.

Pour ce qui est de l'organisation des secours, elle est aussi scindée en 14 modules. Une fois le plan ORSEC déclenché, chaque module doit être automatiquement pris en charge et assuré par un organisme bien déterminé, selon les compétences.

À titre d'exemple, le module des secours et sauvetages doit être assuré par la Protection civile. Les soins médicaux, l'hygiène et les évacuations doivent être assurés par la direction de la Santé; la sécurité et l'ordre public sont assurés par la police et la Gendarmerie nationales, le reasement des sinistres doit être pris en charge par les services de la wilaya, entre autres, ceci sans oublier la direction des Transports et la direction des Travaux publics qui ont également leur rôle à jouer.

Ainsi, toutes les directions et les services contribuent, chacun dans son domaine. Le plan Orsec est déclenché sur ordre du wali qui préside la commission et qui déclare la zone sinistrée, et ce, selon le degré de la gravité de la situation après l'évaluation des dégâts. Pour rappel, après le séisme du 10 octobre 1980 à Chlef, la volonté de mettre en place une organisation de la prévention et de la prise en charge des catastrophes naturelles ou industrielles a été décidée et a conduit les pouvoirs publics à promulguer en 1985 deux décrets portants sur la prévention des catastrophes et l'organisation des secours (décrets 85-231 et 85-232).

C'est surtout depuis le séisme de Boumerdès du 21 mai 2003 et devant l'importance des risques, que le président de la République a instruit le gouvernement d'inscrire comme priorité la nécessité de préparer le pays à une meilleure appréhension des catastrophes à travers une politique de prévention. Par ailleurs, le 25 décembre 2004 a été promulguée la loi 04-20 relative à la prévention et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.

• Protestation devant le siège de l'APC du chef lieu de wilaya

Des dizaines de jeunes, la plupart d'entre eux sont connus, ont bénéficié de logements sociaux, des locaux commerciaux ainsi que des projets dans le cadre de l'ANSE et la CNAC, ont protesté ce mercredi dernier, devant le siège de l'APC de Tissemsilt, pour afficher leurs mécontentements, les protestataires qui avaient observé un sit-in devant le siège de la mairie contre le retard enregistré dans les procédures d'affichage des conditions d'attribution des lots de terrains à bâti.

Étant donné que les occasions sont devenues de parfaites opportunités pour ces véreux et opportunistes à la recherche du gain facile, c'est devenu une habitude pour eux et certains protestataires de faire pression et chantage sur les élus de l'APC de Tissemsilt, pour bénéficier des lots de terrains à bâti (pour mettre en pratique leurs projets) au détriment de gens qui sont dans le besoin.

BILAN 2014 DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT À BÉJAÏA

Réunion des cadres de la Protection civile de l'est du pays

La direction générale de la Protection civile a réuni mercredi à Béjaïa ses cadres exerçant dans 20 wilayas de l'est du pays pour examiner le bilan de la saison estivale 2014 de lutte contre les incendies de forêt, de surveillance des plages et proposer des recommandations à même d'en réduire les effets.

D'aucuns ont, en effet, souligné l'importance des dégâts durant la dernière saison, marquée par la dégradation, par le feu, de plus de 38.000 ha de végétation et 5.000 hectares d'arbres fruitiers (palmiers, oliviers, figuiers, entre autres) ou de produits de récolte (bottes de foin), au niveau national. Un bilan nettement en hausse comparativement à celui de 2013 et qui, à l'évidence, a valu par un accroissement du nombre d'incendies déplorés (17.835 en 2014 contre 14.044 antérieurement) et de la fréquence des interventions, passées ainsi de 17.340 en 2013 à 23.843 en 2014.

Pour autant, a-t-on souligné, les dégâts ont été nettement contenus du fait du dispositif de lutte mis en place, notamment le rapprochement des dispositifs opérationnels de proximité déployés dans les massifs boisés ayant permis une intervention rapide sur les départs de feu.

La sensibilisation des agriculteurs, des riverains forestiers et autres acteurs impliqués ont également donné des résultats et ont permis d'en réduire et la fréquence des feux et leur ampleur, a-t-on précisé. Aussi ce succès semble déjà forcer l'idée d'une reconduction de ce plan pour la saison 2015, avec toutefois son enrichissement et son affinement.

Plusieurs intervenants ont plaidé, à cet effet, sur la nécessité d'accroître et d'optimiser le maillage sur le terrain dans le sens d'une plus grande efficacité, notamment en renforçant les rapports avec les services des forêts, qu'il s'agisse des techniques de prévention à développer, de la gestion des feux ou des moyens de défense anti-feux à promouvoir. L'idée repose en fait sur la conjonction des moyens humains et matériels à engager durant toute la chaîne allant de la détection à l'extinction, a-t-on précisé. Pour se faire, il est déjà retenu le renforcement en effectif et en moyens de toutes les unités opérationnelles, censées être dans le besoin, tout autant d'ailleurs que dans les colonnes mobiles qui jouent un rôle majeur. Cette mobilisation d'ailleurs ne vaut pas seulement pour la lutte contre les incendies de forêts, mais vise aussi la surveillance des plages, dont le bilan demeure aussi lourd avec des pertes en vie humaine, estimées, en 2014, à 140 cas dans les plages et 101 décès dans les plans d'eau continentaux, notamment les rivières et les barrages. La plupart de ces drames, précisément en mer, se sont produits dans des plages non surveillées et non autorisées à la baignade ou durant les horaires de non surveillance. Si bien qu'au-delà de renforcements des effectifs des surveillants, toute la parade repose sur la sensibilisation des familles sur les dangers de la mer et la nécessité du respect impératif des consignes de baignades.

ALGER

Il tue sa soeur, 15 ans de réclusion criminelle

Toufik, âgé de 35 ans, un jeune homme tranquille, est accusé de meurtre sur la personne de sa soeur Meriem âgée de 29 ans.

A.Ferrag

Ce jour-là, Toufik vit sa soeur avec son voisin Nabil. Toufik a vu de loin toute la scène.

Une fois sa soeur rentrée, une dispute violente éclate entre eux. « Je ne veux plus te voir avec Nabil, c'est un voyou ». « Je suis fière d'être sa copine, je l'aime beaucoup, tu comprends ». Fou de rage,



il bouscule sa soeur violement puis s'empare d'un couteau et lui assène un seul coup au cœur qui lui fut fatal.

Toufik se constitue prisonnier et comparaît devant le tribunal criminel d'Alger pour homicide volontaire sur la personne de sa soeur. L'accusé n'a pas nié les faits retenus contre lui. « J'ai tué ma soeur dans un moment de colère, je ne voulais pas de ça ». Les faits sont clairs et le représentant du ministère public,

après avoir rappelé les faits, requiert 25 ans de prison ferme contre l'accusé.

L'avocat de la défense demande de larges circonstances atténuantes, précisant que son client avait agi « sans intention de donner la mort ».

Après délibérations, bénéficiant des circonstances atténuantes et échappant à la charge d'homicide volontaire, Toufik a écopé d'une peine de 15 ans de réclusion criminelle.

DJELIDA

« El Maroki et ses complices capturés »

Salim Ben

Les éléments de la BMPJ de la daïra de Djelida ont réussi à mettre fin à une bande composée de trois personnes, spécialisées dans la commercialisation du kif traité au niveau de la ville de Djelida et Khemis Miliana et saisie ainsi une quantité de 200 grammes et des armes blanches.

Dans le cadre de lutte contre le phénomène du kif et médicaments hallucinants dans les zones rurales et les zones urbaines, la police de Djelida a géré une affaire au cours de cette semaine et réussi à arrêter trois personnes.

Il s'agit d'une personne connue sur le pseudo « El Maroki » âgée de 38 ans, originaire de Khemis Miliana, et deux autres complices de la ville de Djelida, âgés de 23 et 43 ans, spécialisées dans la promotion de la drogue au niveau des deux villes, et saisie une quantité du kif estimé à 200 grammes, ainsi qu'une

somme d'argent et des armes blanches. Suite à des informations fournies, les policiers ont réussi à capturer ces deux complices, qui commercialisaient cette marchandise à moto, et réussis ainsi à localiser leur promoteur qui est le nommé « El Maroki ».

Les policiers ont eu la perquisition de fouiller dans sa maison dans la ville de Khemis Miliana et réussi ainsi à saisir une quantité de kif traité de 7 grammes, 4 couteaux et deux épées ainsi qu'une somme d'argent estimée à 4 millions de centimes.

Après avoir terminé les procédures d'enquête contre les trois personnes impliquées, un fichier a été édité contre eux sur la question du trafic de drogues et possession d'armes blanches prohibées. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la cour d'Aïn Defla, qui a renvoyé leur fichier auprès du magistrat de la troisième chambre d'enquête qui a délivré à leur égard un mandat de dépôt pour être transférés ainsi à la prison de Chlef.

TIZI-OUZOU

Le problème de l'insécurité à Tamda sera « bientôt » réglé

Le problème de l'insécurité aux alentours du pôle universitaire de Tamda, une agglomération relevant de la commune d'Ouaguenoune située à 10 km au nord-est de la ville de Tizi-Ouzou, sera « bientôt » réglé a annoncé, mardi en fin de journée, le wali, Abdelkader Bouazghi qui répondait aux questions des élus à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunis en session ordinaire, a indiqué que le problème d'insécurité qui se pose particulièrement aux alentours du pôle universitaire de Tamda, et qui est à l'origine d'une grève illimitée des agents techniques et de service

(ATS) déclenchée le 15 mars dernier, pour dénoncer « des agressions verbales et physiques à l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte universitaire », sera « rapidement pris en charge ».

« Un ciblatorium a été déjà réalisé au niveau de cette localité au profit de la sécurité nationale. Il est aussi prévu l'ouverture d'une structure de sécurité au niveau de Tamda », a précisé le chef de l'exécutif qui a ajouté que le barrage fixe de police installé au niveau de cette agglomération « sera renforcé ». Le 31 mars 2015, une délégation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Re-

cherche scientifique (MESRS) s'était déplacé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et a examiné avec les différents protagonistes de l'université de Tizi-Ouzou la question du renforcement de la sécurité au sein des campus, particulièrement celui de Tamda, notamment le renforcement de la sécurité intérieure du site avec les moyens propres de l'université et le recrutement d'agents de sécurité.

Le ministère avait signalé, dans un communiqué, que toutes les démarches ont été faites auprès des autorités concernées pour la prise en charge de ce volet.

JUSTICE

Une peine de 5 ans de prison ferme requise contre l'ex-P-DG de Sonatrach et son adjoint

Une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 122 millions de DA a été requise par le pôle judiciaire spécialisé contre l'ex-P-DG de Sonatrach, Mohamed Meziane, et l'ex-vice-président amont du groupe pétrolier, Belkacem Boumediene, poursuivis pour infraction à la législation sur les changes et celle régissant les mouvements des capitaux.

Sonatrach avait conclu en 2008 un marché avec la compagnie Schlumberger portant réalisation d'une raffinerie dans la région de Stah (Adrar) d'une valeur de 126 millions de dollars, a indiqué le procureur de la République dans son réquisitoire.

Il a souligné que cette affaire était légale,

cependant et dans le cadre de l'exécution du marché, il a été procédé à l'importation de pièces de recharge et de groupes électrogènes par quotas surfacturés ayant atteint 1,2 million de dollars, ce qui constitue une violation flagrante de la loi sur les changes dans le but de transférer des fonds vers l'étranger.

L'ex-P-DG de Sonatrach a déclaré durant le procès que « le projet de Stah est intervenu sur décision politique et instructions ministérielles après négociations entre le ministère des Affaires étrangères et son homologue libyen pour tenter de trouver une solution technique, politique et économique à la question des hydrocarbures au niveau des frontières sud-est ». M. Meziane

a nié les deux chefs d'accusation retenus contre lui, à savoir la violation de la législation sur les changes et celle sur le mouvement des capitaux, clamant son innocence et celle du vice-président de ces accusations. Bien qu'ils aient été démis de leurs fonctions, leurs noms figurent toujours sur la liste des 17 membres du Conseil d'administration, a-t-il ajouté. Le mis en cause a indiqué qu'il avait signé des projets durant la période allant de 2007 à 2009 au niveau de Hassi Messaoud, Hassi Berkine et El Gassi d'une valeur de 10 milliards de dollars dans le cadre de la politique adoptée par Sonatrach.

De son côté, le représentant de Schlumberger, a nié la responsabilité de la compa-

gnie dans cette affaire. La compagnie, a ajouté l'intervenant, a engagé des négociations avec les représentants de Sonatrach dans le cadre d'une vente d'usine d'une valeur de 126 millions de dollars et non de pièces de recharge, ce qui signifie que la compagnie Schlumberger n'est pas responsable dans l'affaire de surfacturation.

La défense des deux mis en cause s'est interrogée sur les motifs de poursuite des deux accusés alors que le conseil d'administration est composé de plusieurs cadres dont le directeur général des Douanes. Les accusés sont poursuivis avec 17 autres mis en cause dans une affaire.

APS

M. Boudiaf invite les investisseurs privés à s'intéresser au domaine des équipements médicaux et des structures sanitaires

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelamlek Boudiaf, a invité mercredi à Alger les investisseurs privés à accorder un grand intérêt au domaine des équipements médicaux et des structures sanitaires.



Dans une déclaration à la presse, en marge du 2^e Salon international de «l'hôpital» qui se tient du 8 au 11 avril au palais des expositions (Safex), le ministre a affirmé que le marché national des équipements médicaux et des structures sanitaires représentait «une opportunité pour les investisseurs privés d'intégrer le domaine dans le cadre de la règle 49/51».

Concernant l'intérêt à accorder à ce volet, le ministre a préconisé de «ne pas se limiter au marché national mais de l'étendre à tout le continent et au monde arabe en particulier», qualifiant l'Algérie de «trait d'union entre les deux régions».

Revenant à l'objectif de la 2^e édition du Salon, M. Boudiaf a noté «une forte affluence» par rapport à l'édition 2014.

citant en particulier «la présence de 7 pays étrangers leaders en matière d'équipements médicaux et de construction d'hôpitaux, ce qui dénote l'intérêt accordé par le ministère à ce secteur en perpétuelle évolution».

Il a, en outre, insisté sur l'impératif d'accompagner les investisseurs intéressés par ce domaine, en vue de promouvoir le secteur, conformément aux normes internationales en vigueur.

«Al-Moustechfa» coïncide cette année avec le lancement du Plan national de lutte anticancer (2015-2019), a fait savoir le ministre annonçant l'ouverture de Centres anticancer (CAC) dans plusieurs wilayas dont Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, El-Oued en plus de ceux de Sétif et Batna mis en service en 2014.

La 2^e édition d'Al-Moustechfa qui s'étend sur une superficie de 7.500 m², verra une grande affluence par rapport à la précédente édition. Le nombre de participants passera de 66 en 2014 à environ 155 cette année. Le salon verra la participation des 14 CHU du pays, de CAC, de directions de la santé, des établissements relevant du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière comme l'Institut Pasteur ainsi que de firmes de 7 pays étrangers, pionniers dans le domaine des équipements.

Au menu de cet événement, des conférences ayant trait à la modernisation des établissements hospitaliers, l'hygiène en milieu hospitalier et la prise en charge des pathologies lourdes.

Signature de plusieurs conventions entre l'Ares et des entreprises nationales

Trois conventions ont été signées, mardi à Alger, entre l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (Ares) et des entreprises nationales, en marge du 2^e Salon international «l'Hôpital».

Signée entre l'Ares et l'université de Tlemcen, la 1^e convention concerne la formation d'ingénieurs en biologie. La deuxième convention, signée avec l'Agence national de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) porte sur la création de micro-entreprises en matière de maintenance des établissements de santé.

L'Ares a signé une 3^e convention avec Algerac, un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie qui est le seul habilité, de par son expérience, à accréder les laboratoires et établissements hospitaliers, conformément aux normes nationales et internationales en vigueur. Crée en 2005, cet organisme veille au contrôle de la qualité et à l'accréditation des établissements hospitaliers et des laboratoires médicaux. Il a accrédité en 2008 le laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques, destinataire de plusieurs attestations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

APS

pour les parents qui mènent un dur combat pour l'insertion de leurs enfants handicapés; mais également, une expertise qui doit être renforcée pour intervenir à bon escient.

Prenant en compte cet état des lieux, avec l'objectif prioritaire de renforcer le diagnostic précoce et la prise en charge du handicap, la FAPH et ses deux partenaires, Santé Sud et la Fondation Sanofi Espoir, ont lancé il y a deux ans un programme inédit qui faisait suite au projet de «Promotion des droits des personnes en situation de handicap mental en Méditerranée» développé depuis 2009 en Algérie, ainsi qu'en Tunisie et au Liban, et qui avait déjà bénéficié du soutien de la Fondation Sanofi Espoir.

En Algérie, les données épidémiologiques parcellaires indiquent 35 000 naissances par an d'enfants susceptibles de développer un handicap. De plus, la mortalité périnatale constitue l'une des principales causes de mortalité après les maladies cardiovasculaires.

Le programme pilote, déployé à Alger et Blida, a pour objectif principal de réduire le risque de survenue de handicaps avérés dans la région d'Alger en faisant la promotion du dépistage précoce et pluridisciplinaire des troubles du nouveau-né, notamment:

- en poursuivant la sensibilisation et la formation des équipes pluridisciplinaires de la petite enfance des CHU d'Alger et Blida sur des thèmes comme la liaison gy-

néco obstétrique, le suivi des prématurés, le dépistage clinique des troubles des relations précoce, la consolidation des bonnes pratiques.

- en informant les familles sur les signes d'alerte de troubles et le droit de chacun au dépistage et à la prise en charge la plus précoce possible pour les accompagner au mieux face à une situation à laquelle elles ne sont pas préparées.

Plusieurs sessions de sensibilisation ont été organisées autour du dépistage précoce des troubles dès la naissance, de l'annonce aux familles et de l'animation de groupes de parole pour les parents. En novembre, un séminaire d'échange entre professionnels des deux rives en périnatalité se déroulait sous le haut patronage du ministère de la Santé de la Population et de la réforme hospitalière.

Accomplissement de plusieurs objectifs. Au terme de ce projet pilote, tous les objectifs initiaux ont été remplis:

- le taux de repérage des troubles a augmenté de 50 % chez les bébés prématurés pris en charge dans les services de néonatalogie à Alger et à Blida et les asphyxies néonatales ont diminué de 30 % dans les CHU d'Alger

- 710 personnels de santé (médecins gy-

TIZI-OUZOU

Le CHU Nédir-Mohamed renforcé par de nouveaux équipements

Le centre hospitalo-universitaire Nédir-Mohamed de Tizi-Ouzou a été renforcé, récemment, par l'acquisition de nouveaux équipements, au titre d'un programme visant la modernisation de son matériel médical, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur général de cet établissement de santé publique.

La dernière acquisition de ce CHU est un microscope opératoire LEICA OH5, «premier de sa génération en Algérie et 2^e en Afrique», destiné au service de neurochirurgie et qui a coûté la somme de 45 millions DA, a indiqué, à l'APS, le Pr Ziri Abes.

Cet appareil évolutif adaptable à la neuro-navigation et aux lasers, allie une optique compacte de performance, et maniabilité. «Il est équipé des dernières technologies en matière de neurochirurgie, notamment, la fluorescence vasculaire qui permet une meilleure prise en charge des anévrismes et autres pathologies vasculaires neurochirurgicales», a-t-il expliqué.

En février dernier, l'établissement avait réceptionné un nouveau scanner de dernière génération acquis pour un montant de près de 54 millions DA, et installé au niveau du service des urgences médico-chirurgicales et deux échographes, haute définition 3D et 4D dotés de 5 sondes opérationnelles, utilisés pour explorer le réseau artériel et le réseau veineux afin d'évaluer certaines pathologies cardiovasculaires tel que les artériopathies, les thrombo-embolies, et les anévrismes.

Ces deux échographes, qui ont coûté 32 millions DA chacun, ont été destinés aux services de cardiologie (qui compte déjà 4 appareils similaires), et de chirurgie vasculaire qui n'en disposait pas, a indiqué le même responsable.

«Ces nouvelles acquisitions s'inscrivent dans le cadre d'une dynamique de dotation du CHU de Tizi-Ouzou d'équipements de pointe et de dernière génération et dans la quête de l'excellence et la performance visée par cet établissement en matière de soins et de confort des malades hospitalisés», a par ailleurs, expliqué le Pr Ziri.

HANDICAP CHEZ L'ENFANT L'absence du dépistage précoce, principale cause de l'atteinte

Par Sonia Belaïdi

Dans le cadre de la clôture du projet pilote intitulé «Promotion du dépistage précoce et pluridisciplinaire des troubles du petit enfant à Alger et Blida», la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPF), l'association de solidarité internationale Santé Sud et son partenaire, la Fondation Sanofi Espoir, ont tenu une conférence de presse pour présenter les principaux résultats obtenus et partager les expériences acquises.

En Algérie, les données épidémiologiques parcellaires indiquent 35 000 naissances par an d'enfants susceptibles de développer un handicap. De plus, la mortalité périnatale constitue l'une des principales causes de mortalité après les maladies cardiovasculaires.

Les causes principales de ces chiffres alarmants sont entre autres : l'absence de dépistage précoce de troubles dès la naissance ; l'absence de diagnostic et d'orientation vers une prise en charge pluridisciplinaire (médicale, psychologique et sociale) ; un nombre insuffisant de centres et d'établissements spécialisés publics et privés pour répondre à toutes les demandes ; l'absence d'accompagnement

très, pédiatres, psychologues, sages-femmes...) ont été sensibilisés au dépistage précoce et à l'importance de la pluridisciplinarité dans la prise en charge des nouveau-nés à risque.

Une rencontre des professeurs chefs de services (maternité, pédiatrie et responsables d'unités de néonatalogie) a été tenue pour la sensibilisation au lien obstétrical-pédiatrique et de hauts fonctionnaires des différents ministères ont bénéficié d'actions de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce et de l'accompagnement des familles.

Au total, ce sont plus de 13 structures sanitaires (hôpitaux, cliniques) de la région d'Alger et de Blida et cinq ministères qui ont été mis en réseaux et ont œuvré à la bonne mise en œuvre de ce projet.

Prenant en compte ces résultats éloquents, le représentant du ministère de la Santé a annoncé durant cette conférence de presse son engagement sur la création d'une unité polyvalente de dépistage de prévention et de prise en charge précoce des nouveau-nés à risque de 0 à 3 ans, adossée à un service au sein d'un centre hospitalier.

Le Comité scientifique de l'hôpital de Ben Messous a quant à lui donné son approbation pour accueillir cette unité.

ALLERGIE : LES PLANTES DONT IL FAUT PARTICULIÈREMENT SE MÉFIER

Nombreux sont ceux qui, dès le printemps venu, ont les yeux qui brûlent et le nez qui coule. Avec l'arrivée du printemps, le pollen pointe le bout de son nez. Faut-il éliminer les plantes les plus allergènes ? Avoir une plante chez soi démultiplie-t-il le risque ?

Le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) a listé 25 végétaux producteurs de pollens susceptibles de déclencher des allergies. Parmi les arbres, cyprès et bouleau arrivent en tête, devant l'aulne, le frêne et le chêne, puis le noisetier, le saule, le platane, le charme, le tilleul et l'olivier. Quand la frondaison se dresse majestueusement juste devant la fenêtre de la chambre, se priver de cette vue directe peut effectivement améliorer les symptômes. Mais abattre l'arbre ne va pas supprimer totalement l'allergie, car les pollens se disséminent très loin dans l'air et on ne pourra pas échapper à ceux des voisins. En résumé : « Il ne faut pas se peiner davantage la vie avec les mesures d'évitement qu'avec l'allergie elle-même », conclut judicieusement l'allergologue.

La même protéine qui rend allergique au pollen de bouleau se retrouve dans certains fruits. C'est pourquoi de plus en plus de personnes, un beau jour, ne supportent plus cerise, pêche, brugnon, prune, kiwi, noisette, et surtout la pomme (démangeaisons du palais, éternuements, œdème des lèvres). C'est ce qu'on appelle une « allergie croisée ».

Doit-on se méfier de certaines plantes d'appartement ?

Certaines plantes vertes peuvent effectivement déclencher des allergies, notamment

le ficus benjamica, dont les feuilles et la tige renferment une substance de la même famille que le latex. Il n'est pas nécessaire de le toucher, il suffit de passer à côté pour déclencher des manifestations respiratoires. « Ses pollens peuvent entraîner des allergies alimentaires croisées à la figure », précise le Dr Silcret-Grieu. Il faut aussi se méfier d'autres espèces presque aussi fréquentes, telles que le philodendron (dont l'allergène est localisé dans la sève) ou encore l'abutilon, dont la nuisance réside cette fois dans les magnifiques fleurs.

Peut-on limiter l'entrée des pollens ?

Impossible d'échapper tout à fait aux pollens quand on leur est allergique, comme le sont 20 % des Français. On peut néanmoins diminuer leur concentration à l'intérieur, ce qui atténuera la sévérité des réactions respiratoires. La majorité des allergiques pensent à fermer les fenêtres quand le voisin tond le gazon, mais peu savent qu'il vaut mieux éviter de les ouvrir aussi en fin de journée et la nuit, quand les pollens abondent. Sauf s'il pleut, ce qui colle les indésirables au sol. Autres mesures efficaces : changer de vêtements en rentrant chez soi, prendre une douche et se rincer les cheveux afin d'éviter de déposer les indésirables partout dans la maison, et notamment sur foiller.



RHINITE ALLERGIQUE : COMMENT LUTTER CONTRE LA FATIGUE

Non, vous n'êtes pas une petite nature ! Entre le besoin de se moucher, les éternuements, les démangeaisons, le nez bouché, il est difficile de bien se sentir. Et puis, un peu réparatrice, s'ajoute une fatigue due à l'allergie elle-même. Il n'est donc pas étonnant d'avoir l'impression d'être à plat.

En automédication

- Prendre rendez-vous chez un ostéopathe dont les manipulations faciliteront le drainage de votre nez. Après une période de 4 à 72 h où les éternuements pourraient être exacerbés, vous devriez être soulagée et mieux dormir. Ayant moins à lutter pour combattre votre crise d'allergie, vous vous sentirez moins fatiguée.

- Une séance d'acupuncture peut aussi aider en libérant des endorphines, des



hormones qui apportent une sensation de bien-être et redonnent de l'énergie.

Les comportements à adopter

- Je remplis mon assiette de fruits et légumes de saison, riches en vitamine C (tonifiante) et en antioxydants. La réaction allergique provoque en effet une inflammation qui entraîne notamment la fabrication de radicaux libres, agressifs pour les cellules de l'organisme.

- Je teste la suppression des laitages pendant 5 semaines pour détoxifier complètement mon organisme. Chez certaines personnes, les laitiers jouent le rôle d'irritant et aggravent les crises.

Ensuite, réintroduisez-les progressivement jusqu'à la dose que vous pouvez tolérer

sans voir réapparaître vos symptômes.

Je consulte quand ?

Quand mon nez bouché m'empêche vraiment de dormir.

Je préviens les récidives

Je mise sur l'association Magnésium/ginseng, cette plante dite adaptogène, augmente la résistance et la vitalité de l'organisme en l'aidant à se protéger contre différentes agressions (stress, virus, fatigue...). En cure d'un mois, vous avez le choix entre Bryssidine® (1 à 2 gélules par jour, le matin ou le midi, avec un verre d'eau), Gerimax® (1 comprimé effervescent par jour, dans un grand verre d'eau, après le repas le matin ou le midi), Normalite 1000® (1 à 2 gélules par jour)...

PHOBIE SOCIALE : COMMENT SOULAGER SES PEURS

Avec de la patience et un peu d'entraînement, on peut adoucir ses peurs relationnelles pour mieux s'en défaire. Emmanuel Ballet de Coquerauement, psychopédiatriste et auteur de «J'arrête d'avoir peur» (Eyrolles), nous donne des conseils pour y arriver.

Regarder comment son corps apeuré réagit

Tout sauf rationnelles, les peurs sociales nous ramènent à l'univers du sensible. Observez la façon dont notre corps réagit à ces peurs infondées : faciliter leur mise à distance. On prend l'habitude de contempler notre comportement dans des situations qui nous font peur. Par exemple, si on est terrorisé à l'idée d'aller à une soirée où on ne connaît personne, on remarque en situation notre langage corporel et notre dialogue intérieur. Le soir-même on ne dit pas bonjour, on se tient à l'écart ou encore on garde les yeux baissés, etc. On repère tous ces signes extérieurs qui trahissent notre malaise. On se rend compte alors que ce comportement nous inclut exclusivement aux yeux des autres et qu'un changement d'attitude s'impose.

Symboliser sa peur

Seconde étape de distanciation de nos peurs, la symbolisation. On considère cette peur sociale qui occupe tout notre être comme une personne à part entière, un autre individu qui vit en nous. Pour parvenir à personnaliser cette peur, on entre en contact émotionnel avec elle. On dispose de différents moyens : on chiotis spontanément un objet, on dessine cette peur ou on fabrique un objet qui la représente. Matérialisée dans un objet par exemple, on va pouvoir «dialoguer avec elles», essayer de la comprendre, en replongeant dans ses souvenirs d'enfance. On réalise alors qu'on peut réussir à éprouver de l'empathie et de la bienveillance envers cette peur alors qu'à la détruire.

Reconnaître ses désirs

A force de rester bloqué sur ses peurs, on a oublié nos qualités et nos vraies valeurs. On se reconnaît avec ses atouts, ses besoins et ses défauts. Et on en tire ce qu'il y a de meilleur pour nos relations avec les autres. Par exemple si on est timide mais que malgré cela on est passionné de dessin et qu'on est intarissable sur le sujet, pourquoi ne pas amener ce sujet sur la table lors d'un dîner ? On gagnera en assurance et cette aisance retrouvée s'étendra peu à peu à d'autres sujets.

Bien respirer

Quand on a peur, notre respiration se bloque partiellement. On s'en libère en renouant avec une respiration ample et profonde. Pour cela, on teste ce rituel psychocorporel qui nous aide à mieux respirer et à retrouver notre calme lorsque la panique nous envahit.

ALLERGIES SAISONNIÈRES : 4 REMÈDES NATURELS À AVOIR SOUS LA MAIN

Le printemps arrive avec son cortège de petits soucis saisonniers : nez qui coule, yeux qui piquent, gorge qui démange... Cette année, soyez prêts à affronter les allergies printanières avec ces remèdes maison.

Une tisane d'ortie et de menthe poivrée

L'ortie n'est pas une plante d'emblée engageante mais c'est pourtant une des plantes les plus incroyables qui peut tout à la fois soulager les douleurs de l'arthrite, aider à lutter contre les insomnies et, bien entendu, à combattre les allergies saisonnières.

La menthe poivrée quant à elle contient un type de qui peut aider à inhiber l'activité et la sécrétion des enzymes comme l'histamine et provoque la réponse inflammatoire quand on est en contact avec l'allergène.

La recette maison : mettez 1 cuillère à café de menthe séchée ou ½ tasse de menthe fraîche hachée et 1 cuillère à café de feuilles d'ortie séchées dans une tasse. Couvrez d'eau bouillante et laissez infuser 15 mn. Ajoutez une petite cuillère de miel pour le goût (facultatif). A boire deux fois par jour.

Un jus d'agrumes frais

Cette boisson extrêmement riche en vitamine C va vous aider à fournir de l'énergie à votre système immunitaire, particulièrement si vous êtes allergique. En effet, la vitamine C possède un effet anti-histaminique naturelle en bloquant la sécrétion de l'histamine par les globules blancs.

La recette maison : pressez le jus d'un demi-citron et de 2 oranges. Réfrigérez pendant quelques heures. Avant de boire ce jus d'agrumes, ajoutez une cuillère à soupe de miel bio pro-



duit dans votre région. Cela vous aidera à renforcer votre immunité contre les pollens que vos moustiques nasaux vont croiser dans les jours qui viennent.

Un jus d'oignon

Aussi peu appetissant que cela puisse paraître, le jus d'oignon est un remède efficace pour lutter contre la rhinite allergique d'adultes. En effet, la vitamine C et les propriétés anti-inflammatoires et anti-allergiques de l'oignon sont utiles pour le nez. Un jus d'oignon pour le nez !

La recette maison : pressez le jus d'un demi-citron et de 2 oranges. Réfrigérez pendant quelques heures. Avant de boire ce jus d'agrumes, ajoutez une cuillère à soupe de miel bio pro-

duit dans votre région. Cela vous aidera à renforcer votre immunité contre les pollens que vos moustiques nasaux vont croiser dans les jours qui viennent.

La recette maison : émincez un oignon rouge et faites infuser dans un litre d'eau minérale pendant 8 à 12 heures. La boisson peut être conservée pendant quatre jours au réfrigérateur : buvez une à deux fois par jour. Si le goût vous rebute, vous pouvez ajouter une cuillère à café de miel dans chaque verre.

Un en-cas pommes-pomme

Ce mélange de fruits frais et secs va vous permettre de soulager les symptômes de l'allergie. Riches en vitamine C, dont on vient de voir les vertus.

La recette maison : émincez un poignée de noix et coupez la pomme en petits morceaux. Placez le tout dans un sac plastique ou une boîte hermétique et mélangez bien. En période d'allergie, ce petit en-cas remplacera avantageusement le cookie de miel ou la barre chocolatée de 17h !

ALLERGIE RESPIRATOIRE : VOTRE TRAITEMENT PERSO

Un diagnostic adapté

Pendant longtemps, nous avons donné aux familles des quantités de conseils pour qu'elles préparent la venue de leur enfant dans les meilleures conditions, explique le Dr Florence Trébuchon, allergologue. On disait aux femmes enceintes : pas de chat à la maison, faites la chasse aux acariens, ne donnez pas du lait trop tôt...

On pense aujourd'hui qu'il existe différents profils génétiques, et que certains peuvent être favorables ou non selon le type de profil.

Dans le doute, nous devons de préférence de véritables diététiques qui vont rendre la vie des gens imposs-

ble, précise encore le Dr Trébuchon.

Les spécialistes existent donc à deux profils très simples.

Avec un environnement globalement sain (ménage et aération 1), évitez de trop solliciter le système immunitaire de bébé tant qu'il est immature, donc hale aux diversifications alimentaires précoces, et ne fumez pas.

Si les symptômes sont modérés

Si les symptômes sont ponctuels et modérés, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin additionné de manganière.

Contre les rhinites, essayez l'homéopathie (Rhinitalergy®). Vous pouvez aussi tenter la photothérapie nasale : un petit appareil semble réduire l'écoulement nasal et l'inflammation de la muqueuse (Allergoplux ou Bionase).

Si les symptômes sont sévères

Si les symptômes durent et sont très gênants, la visite chez un spécialiste s'impose. Dans certains cas, la désensibilisation sera proposée d'emblée. D'autres, l'allergologue essaiera d'abord d'équilibrer les allergies au moyen d'anthonasthminiques ou de corticoïdes oraux.

Ce qui nécessitera un suivi, donc souvent plusieurs consultations à envisager.

Si les symptômes sont gênants

Si les symptômes sont ponctuels mais gênants, de nombreux antihistaminiques sont en vente libre (Claritin®, Zyrtec®, Réactine®,...). Ils peuvent suffire.

Si non, votre médecin vous prescrira en plus des corticoïdes nasaux (Nasonex®, Nasacort®, Flonase®...), du Cromoglycate ou à pulvériser dans l'oeil, voire des vasoconstricteurs locaux durant quelques jours.



TLEMCEN 3^e édition du Festival estudiantin national des arts plastiques du 12 au 14 avril

La troisième édition du Festival estudiantin national des arts plastiques se déroulera à l'université de Tlemcen du 12 au 14 avril, a-t-on appris mercredi auprès du chargé de la communication de cette manifestation artistique.

Organisé conjointement par l'organisation estudiantine "Solidarité estudiantine nationale" (SEN) et le département des arts de l'université Abou Bekr Belkaïd, ce festival placé sous le signe "Talents d'aujourd'hui, artistes de demain", verra la participation d'étudiants plasticiens de 35 universités du pays, a ajouté Hocine Boufrain.

Après les succès enregistrés au cours des deux premières éditions, cette troisième vise à confirmer la qualité des œuvres qui seront exposées et le talent "avéré" des jeunes artistes étudiants algériens qui recèlent d'énormes potentialités, a-t-on souligné de même source.

En plus des œuvres qui seront présentées à la communauté universitaire de Tlemcen, les participants à cette édition animeront des ateliers vivants dans l'optique de créer des espaces d'échange et de partage des connaissances artistiques entre étudiants et professeurs spécialisés dans ce domaine, a-t-on conclu de même source.

Cheb Khaled condamné pour plagiat à Paris



Le chanteur de raï algérien Cheb Khaled a été condamné vendredi par le tribunal de grande instance de Paris pour avoir plagiat la musique d'un auteur algérien, Cheb Rabah, pour la composition de son plus gros succès international, "Didi", a rapporté mardi l'AFP

citant les avocats des deux artistes. Le tribunal a condamné le king du raï à restituer à Cheb Rabah les droits d'auteur perçus pour la composition musicale de l'œuvre "Didi", commercialisée à partir de 1991, au titre de son exploitation dans le monde pour une période postérieure à juin 2003.

Le chanteur a également été condamné à payer à Rabah Zeradine, dit Cheb Rabah, une somme de 100.000 euros, en réparation de son préjudice moral, et une somme de 100.000 euros, en réparation des atteintes à son droit moral d'auteur, considérant que Rabah Zeradine avait perdu une chance de gagner en notoriété du fait du succès de la chanson.

Le tribunal a enfin ordonné à la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) "de modifier toute sa documentation" concernant la chanson Didi pour faire désormais bénéficier Cheb Rabah d'une part des droits "en tant que seul compositeur" de l'œuvre.

La chanson "Didi" a connu un grand succès dans plusieurs continents, notamment en Europe où elle est entrée dans le haut des hit parades en France, en Belgique, en Espagne et en Asie. La chanson a également été utilisée dans un film de Bollywood et a été jouée lors de la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de football en Afrique du Sud en 2010.

«Thamen ayam el ousboue» remporte le 1^{er} prix du Festival du théâtre professionnel à Guelma

La pièce «Thamen ayam el ousboue» (le 8^e jour de la semaine) de la compagnie du théâtre libre de Mila s'est adjugée, mercredi soir, le premier prix du 9^e Festival culturel du théâtre professionnel à Guelma.



Cette œuvre d'une heure 20 minutes, adaptée d'un texte du dramaturge irakien Ali Ben Abdennabi Al Zidi et mise en scène par Zerrouk Neïka, plébiscitée par le jury du festival et très applaudie par le nombreux public du théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma, est ainsi sélectionnée pour participer au Festival national de théâtre professionnel prévu prochainement à Alger.

La pièce «Enas/Edaya», produite par la troupe des artistes libres d'Azabza (Skikda), a remporté le second

prix tandis que la troisième marche du podium est revenue à la coopérative artistique Espace Bleu de Batna grâce à son œuvre «El Hakika» (la vérité).

Ces deux dernières pièces sont également sélectionnées pour le Festival national d'Alger auquel elles participeront, néanmoins, en «hors compétition», a-t-on indiqué au cours de la soirée de clôture.

Le public s'était auparavant délecté, juste avant le tomber de rideau, d'un spectacle très original de pantomime exécuté avec beaucoup de maîtrise par Lotfi Bensbaâ, suscitant l'admiration de l'assistance.

Ce festival qui s'est déroulé du 3 au 8 avril, a réuni six pièces, œuvres de troupes venues de plusieurs wilayas de l'Est du pays. Des œuvres que le jury, présidé par l'homme de théâtre Djamel Bensaber, a eu quelque peine à déterminer, les pièces en lice «El mazbala el fadila» de la coopérative El Tadj de Bordj Bou Arreridj et «Raks el kilab» de la maison de la culture de Khencela n'ayant pas démontré.

L'apport incontestable des savants algériens à travers l'histoire mis en exergue à Biskra

Des universitaires ont mis en relief, durant la seconde journée du colloque international sur Okba Ben Nafaa El Fihri, organisé dans la ville de Sidi Okba (Biskra), l'apport incontestable des savants algériens à travers l'histoire, en Afrique et dans le monde».

Qu'il s'agisse de logique, de jurisprudence, de rhétorique ou d'exégèse, les savants algériens ont laissé une «forte empreinte» à l'exemple de Abderrahmane El-Akhḍhari dont les ouvrages, en logique entre autres, sont «encore étudiés à ce jour en orient et en occident», a soutenu Mohamed-Yacine Lahlali, de l'université de Biskra. De son côté, le Dr Lakhlef Boultif, de l'université de M'sila, a évoqué Aboud Djaa-

far Ahmed Ibn Nasr Eddouadi qui fut, un «éminent juriste doublé d'un exégète dont la renommée est établie de Tripoli à Tlemcen». Fodil El Ourtilani et Bachir El Ibrahimi, deux figures du réformisme musulman en Algérie durant le XX^e siècle «ont profondément marqué leur génération, dans leur pays, mais aussi en Egypte et en Irak, ont souligné pour leur part Belkacem Missoum et Douadi Goumida, des universitaires de Biskra et de Batna.

Cette 4^e édition du colloque avait été ouverte, mardi, par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa. Elle réunit des chercheurs de plusieurs universités algériennes ainsi que de Syrie et du Sénégal.

TIZI-OUZOU Les produits d'artisanat traditionnel des détenus subjuguent le public

Les produits d'artisanat d'art confectionnés par les détenus de l'établissement pénitentiaire de Tizi-Ouzou ont raflé la vedette au premier jour du salon de wilaya des métiers traditionnels innovants, ouvert mercredi, à la place attenante au siège de la commune.

Les visiteurs ont admiré les objets d'art exposés au stand des détenus, dont particulièrement les toiles réalisées par un détenu, titulaire d'un diplôme des beaux-arts, outre divers autres objets en bois sculpté, et peinture sur tissu.

Selon le responsable du stand, également employé au

service de la réinsertion des prisonniers, les détenus de la région ont déjà eu l'opportunité de participer, à des salons nationaux relevant de la direction de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion des prisonniers, à Alger, en 2009, 2011 et 2013.

Le responsable de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, Barki Abdellah, a déclaré à l'APS que ses services ont lancé, début 2015, une formation qualifiante au profit des détenus (hommes et femmes) de la wilaya, dans différentes spécialités, en application

d'une convention paraphée entre les secteurs de la Formation professionnelle et de la Justice.

Parallèlement, la CAM a délivré 750 attestations de qualification à des prisonniers, depuis 2012 à ce jour, a-t-il ajouté.

Une trentaine d'artisans innovants prennent part à ce Salon de l'artisanat, qui s'étalera jusqu'au 15 du mois courant, avec pour objectif la promotion des produits de l'artisanat national de qualité», a souligné ce responsable, signalant que la CAM de Tizi-Ouzou compte 10.000 artisans immigrés, dont un taux de 34 % de femmes.

ALGÉRIE-FRANCE

"Meursault, contre-enquête" de Kamel Daoud en lice pour le Goncourt 2015 du premier roman

Le roman "Meursault, contre-enquête" de l'écrivain et journaliste algérien Kamel Daoud est sélectionné pour le Prix Goncourt du premier roman 2015, rapportent mardi de nombreux médias citant l'Académie Goncourt.

Kamel Daoud est nommé aux côtés de trois autres auteurs pour cette distinction qui sera décernée le 5 mai 2015 en même temps que le prestigieux Prix Goncourt auquel l'écrivain algérien avait été finaliste en 2014.

Paru en 2013 en Algérie avant d'être édité en France, "Meursault, contre-enquête" reprend l'histoire de l'assassinat commis par le personnage polémique de "L'Etranger" d'Albert Camus, en livrant une version du meurtre racontée d'un point de vue algérien par le frère de "l'Arabe" assassiné.

Le livre avait remporté en 2014 le Prix François Mauriac de l'Académie Française et le Prix des Cinq continents, décerné par l'Organisation internationale de la francophonie, en plus du Prix "Escale littéraire" d'Alger, décerné par des écrivains et journalistes algériens et français.

En plus d'avoir été finaliste du Prix Goncourt 2014, le romancier avait également reçu le Prix "Liste Goncourt-le choix de l'Orient" au 21e Salon du livre francophone de Beyrouth (Liban). **APS**

MESSAHEL À ROME

Coordination des efforts entre Alger, Rome et le Caire pour accompagner les Libyens pour sortir de la crise

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel a indiqué mercredi à Rome qu'il «n'y avait pas mieux» que la coordination des efforts avec l'Italie et l'Egypte pour «accompagner les libyens dans leur efforts de sortie de crise» par le dialogue inclusif permettant dans une première étape l'émergence d'un gouvernement d'union nationale tel que suggéré par les Nations unies.

«Pour faire face à la menace terroriste en Libye, il n'y a pas mieux que la coordination entre les trois pays. Et pour revenir à la stabilité, il n'y a pas mieux que le dialogue et la solution politique», a déclaré M. Messahel lors d'une conférence animée avec les ministres des Affaires étrangères de l'Italie, Paolo Gentiloni et de l'Egypte, Sameh Shoukry, au terme de leurs entretiens sur la Libye et la lutte antiterroriste.

Ce genre de réunions, a souligné M. Messahel, permettent également l'évaluation de la menace terroriste et ses conséquences sur la sécurité nationale des trois pays.

Il a précisé qu'il y avait entente entre l'Algérie, l'Italie et l'Egypte pour accompagner les efforts des nations unies qui tendent à dégager un consensus autour d'un gouvernement d'union nationale.

«Je pense que les signaux qui nous sont donnés par nos frères libyens, toutes tendances confondues, à l'exception des terroristes reconnus comme tels par l'ONU, étaient qu'il y a



une volonté chez les Libyens de parvenir à régler par le dialogue et politiquement la crise qui menace leur pays.

M. Messahel a assuré qu'il y avait «une large convergence de vue» sur les questions discutées (Libye et lutte anti-terroristes) entre les trois pays, soulignant «la volonté des ces pays à continuer à se concerter et à se rencontrer mais également à apporter nos appuis à l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon».

«Nous continuerons également à apporter notre soutien aux frères libyens, non seulement dans cette volonté de parvenir à un gouvernement d'union nationale, mais dans leur volonté de lutter contre le terrorisme», a-t-il dit.

Il a soutenu, dans ce sens, qu'il y avait «une grande prise de conscience au niveau de toutes les forces libyennes qui rejettent le terrorisme», soulignant qu'«il y avait une grande attente des Libyens consistant à vivre en paix, dans la stabilité pour assurer

le développement». «Notre mission est d'accompagner les frères libyens dans cet effort de dialogue, et il est vrai, je suis Algérien, je peux le dire avec fierté que la non-ingérence dans les affaires des autres est pour nous un des principes fondamentaux», a-t-il soutenu.

Les travaux de la réunion tripartite regroupant MM. Messahel, Gentiloni et Shoukry consacrée essentiellement à la Libye et la lutte antiterroriste ont débuté mercredi à Rome.

M. Messahel avait eu des rencontres de concertation le 8 mars au Caire avec M. Shoukry ainsi qu'avec M. Gentiloni le 18 mars à Rome.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des efforts notamment de l'Algérie visant à promouvoir une solution politique à travers un dialogue interlibyen inclusif, à l'exception des groupes terroristes reconnus comme tels, et une solution garantissant sa souveraineté et la cohésion de son peuple pour permettre de lutter plus efficacement contre le terrorisme.

SELON LE MAE ITALIEN

Une Libye «plus stable» nécessite le recours à la solution politique

Le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni a affirmé mercredi à Rome qu'une Libye «plus stable» nécessitait le recours à la solution politique par le dialogue politique inclusif pour parvenir à la constitution d'un gouvernement d'union nationale afin de rétablir la paix et la stabilité dans ce pays.

«L'Algérie, l'Italie et l'Egypte ne se substitueront pas aux libyens qui doivent être les protagonistes à même de parvenir à la formation d'un gouvernement d'union national pour mettre fin à la crise qui secoue ce pays», a déclaré M. Gentiloni.

M. Gentiloni s'exprimait lors d'une conférence animée avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel et le ministres des Affaires étrangères égyptien, Sameh Shoukry, au terme de leurs entretiens sur la Libye et la lutte antiterroriste.

Il a précisé que l'Algérie, l'Italie et l'Egypte allaient accompagner les libyens dans leurs efforts, par un dialogue politique inclusif susceptible de déboucher sur la création d'un gouvernement d'union nationale.

De son côté, M. Shoukry a mis l'accent sur la conjugaison des efforts entre les trois pays pour assister l'envoyé spécial des Nations unies, Bernardino Leon pour parvenir à un gouvernement d'union nationale, à même d'instaurer la paix et la stabilité en Libye et dans la région.

Les travaux de la réunion tripartite regroupant MM. Messahel, Gentiloni et Shoukry consacrée essentiellement à la Libye et la lutte antiterroriste ont débuté mercredi à Rome.

M. Messahel avait eu des rencontres de concertation le 8 mars au Caire avec M. Shoukry ainsi qu'avec M. Gentiloni le 18 mars à Rome.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des efforts notamment de l'Algérie visant à promouvoir une solution politique à travers un dialogue interlibyen inclusif, à l'exception des groupes terroristes reconnus comme tels, et une solution garantissant sa souveraineté et la cohésion de son peuple pour permettre de lutter plus efficacement contre le terrorisme.

Les députés italiens adoptent deux motions de soutien en faveur du peuple sahraoui

La Chambre italienne des députés a adopté, lors de l'examen, récemment à Rome, de la question de participation de l'Italie à la Mission des Nations unies pour le référendum sur le Sahara Occidental (Minurso), deux motions de soutien en faveur du peuple sahraoui.

La première motion engage le gouvernement italien à «évaluer l'opportunité de poursuivre, le plus rapidement possible, la participation

italienne à la Minurso et aux initiatives de soutien en faveur du peuple sahraoui, et à poursuivre l'activité diplomatique visant à parvenir à une solution juste et équitable du problème du Sahara occidental».

La deuxième motion engage, quant à elle, le gouvernement italien à «vérifier l'opportunité de ne pas interrompre la participation italienne à la Minurso» et à «activer dans les sièges internationaux pour que le

mandat de cette Mission soit élargi, envisageant notamment des tâches en matière de respect des droits de l'Homme». Les deux motions ont été intégrées dans un texte final adopté par la Chambre italienne des députés, fixant le niveau de participation de l'Italie aux Missions des Nations unies pour le maintien de la paix et les budgets qui leur seront alloués pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015.

MAROC

22 ONG saisissent l'ONU sur les «restrictions» de leurs activités

Le Collectif marocain des organisations des droits de l'Homme, qui réunit 22 ONG (Organisations non gouvernementales), vient de saisir quatre adjoints du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, sur les «restrictions» de leurs activités par les services du ministère marocain de l'Intérieur.

Dans une déclaration rendue publique mercredi sur le site web (www.yabiladi.com) le Collectif a relevé que «62 manifestations ont été annulées depuis le 15 juillet 2014», faisant état de «violations et de dépassements commis par les représentants de l'Administration territoriale à l'encontre des associations et des défenseurs des droits de l'Homme».

Il a souligné, en outre, que «des interdictions de ses réunions par les autorités ne s'appuient sur aucune base juridique et ne sont jamais justifiées». Le Collectif a relevé également que le siège de l'association médicale de qualification des victimes de torture, qui prodigue des soins gratuits au profit d'anciens détenus politiques démunis, «avait été la cible, en septembre 2014, de deux effractions de domicile» et que «des plaintes ont été déposées contre X, mais l'enquête menée par le parquet général n'a conduit à aucune accusation».

Les locaux de l'Association de journalisme d'investigation «ont subi les mêmes dommages sans que la police ne parvienne à identifier les coupables», a noté la même source, précisant que la saisine du Collectif de quatre rapporteurs spéciaux de l'ONU «est soutenue par Human Rights Watch». Celle-ci a indiqué dans un communiqué que les autorités marocaines «s'obstinent à entraver les activités d'une importante organisation indépendante de défense des droits humains, malgré deux décisions judiciaires statuant sur l'ilégalité des interdictions de réunions prévues par cette organisation». «Dans une première étape, les messages du Collectif seront examinés par les responsables onusiens qui adresseront, par la suite, au gouvernement marocain des demandes pour donner une réponse, laquelle sera transmise, dans une troisième étape, aux membres du Collectif», a confié Mohamed Zahari, secrétaire général de la Ligue marocaine des droits de l'Homme. Il a précisé que la question des entraves des activités de certaines associations «sera sur l'agenda du rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression qui effectuera une visite au Maroc fin avril-début mai 2015».

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL Un programme de solidarité de l'APN en direction des réfugiés sahraouis

Un programme d'aides, notamment médicale, au profit des réfugiés sahraouis a été arrêté par l'Assemblée populaire nationale (APN), a affirmé mercredi au camp Chahid El-Hafed des réfugiés sahraouis le vice-président de cette institution, chargé des relations extérieures. Dans une déclaration à l'APS, M. Djamel Bouras a indiqué que ce programme de solidarité «prévoit un don d'un lot d'équipements médicaux destinés aux analyses, en sus de la formation des cadres du secteur de la santé de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) amenés à en assurer la gestion, ainsi que l'organisation de consultations médicales au profit des malades dans les camps des réfugiés sahraouis».

«La délégation parlementaire, en visite actuellement aux camps des réfugiés des sahraouis, a mis à profit cette tournée pour s'enquérir de la situation des réfugiés et de la question sahraouie en général», a souligné le parlementaire. Il a, à cette occasion, réitéré le soutien inconditionnel de l'APN avec les citoyens sahraouis, appelant à se mobiliser et à se solidariser davantage pour une prompte solution de la question sahraouie, conformément à la légitimité internationale. Le vice-président de l'APN a signalé qu'une caravane médicale algérienne a remis, au titre de la campagne annuelle de solidarité menée par le parlement avec les sahraouis, aux structures de santé de la RASD un don d'aides médicales au profit des réfugiés sahraouis, consistant en cinq (5) tonnes de médicaments, des équipements médicaux et des fauteuils roulants.



IRAN

«Pas d'accord sans levée totale des sanctions»

L'Iran exige la levée de toutes les sanctions économiques au premier jour de l'application d'un accord avec les grandes puissances sur son programme nucléaire, a affirmé hier le président iranien Hassan Rohani à la télévision.

«Nous ne signerons aucun accord si les sanctions économiques ne sont pas totalement annulées le jour même de son application», a déclaré M. Rohani lors d'un discours à l'occasion de la Journée nationale de la technologie nucléaire, retransmis par la Télévision d'Etat.

Le calendrier de la levée des sanctions est l'un des sujets de désaccord entre l'Iran et les pays occidentaux, Etats-Unis en tête veulent une levée progressive, à mesure que les engagements de la République islamique soient vérifiés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

L'Iran et les pays du groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) ont conclu la semaine dernière à Lausanne un accord-cadre, prélude à un accord final qui sera signé d'ici fin juin.

Le document fixe des paramètres sur les points clés de la négociation: enrichissement d'uranium, contrôle et inspections, sanctions et durée de l'accord.

USA-G7 John Kerry va prendre part à une réunion du G7 en Allemagne les 14-15 avril



Le secrétaire d'Etat américain John Kerry va prendre part les 14 et 15 avril à une réunion du G7 en Allemagne pour discuter avec ses homologues des grandes puissances des crises internationales du moment, a indiqué mercredi le département d'Etat.

La diplomatie américaine s'est bornée à annoncer dans un communiqué que M. Kerry et les autres ministres des Affaires étrangères des pays du G7 parleraient dans la ville allemande de Lübeck (nord) de «sujets internationaux essentiels en matière de politique et de sécurité».

Comme à son habitude lors des grandes réunions internationales, John Kerry aura aussi une série d'entretiens bilatéraux avec ses pairs, selon son ministère.

Le G7 regroupe les plus grandes puissances économiques de la planète (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) à l'exception de la Chine.

Le G8, qui comprenait la Russie, est redevenu le G7 en mars 2014 après l'annulation d'un sommet qui devait se tenir en juin à Sotchi en Russie, en raison de l'absorption de la Crimée par Moscou. En février dernier, le G7 avait appelé au «strict respect» des accords de Minsk établissant un cessez-le-feu dans l'Est de l'Ukraine.

CRISE AU YÉMEN

Vifs combats à Aden, plus de 600 morts en trois semaines

Les combats restaient intenses jeudi au Yémen, notamment dans le sud, entre rebelles houthis et partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi, alors que le bilan des violences dépasse les 600 morts depuis le 19 mars suscitant la préoccupation de l'ONU qui a mis en garde contre une crise humanitaire imminente dans ce pays.

Les combats se concentrent plus particulièrement à Aden, la deuxième ville du Yémen où 20 rebelles houthis ont été tués ces dernières 24 heures dont 14 dans des raids de la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite, selon des sources militaire et paramilitaire.

«Quatorze (rebelle) Houthis ont été tués dans une série de huit raids de la coalition lancés tôt le matin contre leurs positions près de Dar Saad», à l'entrée nord de la ville d'Aden, a déclaré une source au sein des forces fidèles au président Hadi.

A Dhaled, ville au nord d'Aden, des combattants sudistes soutenant M. Hadi ont tendu, dans la nuit, une embuscade à des combattants Houthis, en tuant six, d'après l'un des chefs du Mouvement autonomiste sudiste, Nasser al-Chaïbi.

Le 26 mars, l'Arabie saoudite a pris la tête d'une coalition de neuf pays arabes, qui mène une opération aérienne baptisée «tempête décisive» pour venir en aide aux partisans du président Hadi, réfugié à Ryad, face à l'avancée des Houthis qui ont pris la capitale Sanaa et de vastes régions du nord, de l'est et du sud contre avant de déferler vers le sud.

Les violences au Yémen ont fait depuis le 19 mars, au moins 643 morts et 2.226 blessés, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour sa part, l'agence des Nations unies pour l'enfance (Unicef) s'est de nouveau alarmée de la mort d'enfants, victimes du conflit au Yémen. Le représentant de l'Unicef au Yémen, Julien Harneis, a fait état d'un raid mercredi qui a touché une école d'Ibb (centre), tuant deux écoliers et en blessant deux autres. «De tels incidents soulignent la

PALESTINE

Grève générale des fonctionnaires à Gaza

Gaza est paralysé depuis jeudi par une grève générale des fonctionnaires qui réclament leurs salaires, qu'ils ne reçoivent plus depuis 10 mois.

«Toutes les institutions publiques, y compris les écoles, étaient touchées, à l'exception des services d'urgence et des hôpitaux», a indiqué le syndicat des fonctionnaires qui avait appelé à ce mouvement.

Le syndicat appelle le gouvernement d'union à régler la question des salaires des fonctionnaires civils et militaires à Gaza car, prévient-il, si cette question reste en suspens, «il sera impossible de régler les autres problèmes à



nécessité pour toutes les parties de trouver une solution pacifique au conflit», a dit M. Harneis, ajoutant qu'au moins 77 enfants avaient été tués et 44 blessés depuis le début des raids.

Une solution politique au conflit yéménite a été préconisée mercredi par les chefs de la diplomatie pakistanaise et iranienne Sartaj Aziz et Mohammad Javad Zarif qui ont plaidé pour aider le «dialogue intra-yéménite» afin de sortir de la crise au Yémen.

«Un cessez-le-feu, l'aide humanitaire, un dialogue intra-yéménite et la formation d'un gouvernement d'union! Il appartient aux Yéménites de décider comment y parvenir, nous ne pouvons que faciliter cela à titre de voisins, de pays de la région, de pays dotés d'influence (...) Voici les quatre points qui définissent la ligne de notre gouvernement et je pense qu'il y a un consensus général» sur la voie à suivre, a déclaré M. Zarif.

Le chef de la diplomatie pakistanaise a, lui, souligné qu'une «résolution de compromis» au Conseil de sécurité de l'ONU pourrait faciliter un cessez-le-feu et des pourparlers de paix.

Appels au cessez-le-feu et à l'aide humanitaire

L'Iran a par la voix de son président Hassan Rohani, dénoncé les frappes aériennes dans ce pays, qui tuent des «enfants innocents». «Ne tuez pas les enfants innocents. Un grand peuple comme celui du Yémen ne se rendra pas avec des bombardements», a déclaré jeudi M. Rohani à l'adresse des «pays de la région». «Tout le monde doit penser à la fin de la guerre, au cessez-le-feu et à l'aide humanitaire» dans ce pays, a-t-il plaidé. Par ailleurs, les Etats-Unis, qui

soutiennent la coalition arabe, ont affirmé qu'ils ne resteraient pas les bras croisés face, selon eux, aux «tentatives iraniennes de déstabilisation du Yémen». Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a affirmé que son pays sait que l'Iran arme les rebelles chiites au Yémen».

L'aide commence à arriver

Sur le plan humanitaire, deux premiers bateaux d'aide humanitaire sont arrivés mercredi dans le sud du Yémen notamment à Aden où Médecins sans frontières (MSF) a réussi à acheminer 2,5 tonnes de matériel médical, la première cargaison d'aide depuis le lancement le 26 mars de l'intervention militaire arabe contre les Houthis.

Un bateau de la Croix-Rouge transportant du matériel et du personnel médical a également accosté mercredi à Aden, mais le matériel est resté bloqué à bord en raison de combats, selon le porte-parole de la coalition arabe.

Par ailleurs, des agences humanitaires se préparent à un afflux de réfugiés dans le petit pays voisin de Djibouti, où des Yéménites ont commencé à s'abriter. Dans ce contexte, le rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, Chaloka Beyani, a exhorté la communauté internationale à se préparer à faire face à des déplacements massifs de population et à une crise humanitaire au Yémen.

«En l'absence d'une résolution rapide, la crise actuelle pourrait conduire à des déplacements massifs en raison des combats violents et des frappes aériennes en cours», a mis en garde le Rapporteur spécial.



Gaza», où la reconstruction après l'agression israélienne de l'été peine à débuter.

Depuis la réconciliation, le mouvement Hamas exige que le nouveau gouverne-

ment règle les salaires des 50.000 fonctionnaires qu'il a recruté depuis sa prise de pouvoir par la force en 2007, pour remplacer les 70.000 employés de l'Autorité pa-

lestinienne. Le gouvernement d'union s'est engagé à rétablir ces derniers dans leurs fonctions, ajoutant que les fonctionnaires du Hamas, eux, seraient intégrés, selon les besoins des différents ministères. A ce jour, seuls 24.000 fonctionnaires qui travaillent dans les domaines civils ont reçu une indemnisation partielle de 1.200 dollars fin octobre.

«Le gouvernement est seul responsable des conséquences néfastes qu'engendrera son entêtement à privilier les fonctionnaires légitimes à Gaza de leurs droits», ajoute le communiqué.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 Culture Infos : TFou
 10:10 : Automoto
 11:00 Sport : Téléfoot
 11:55 Culture Infos : L'affiche du jour
 11:58 Autre : Météo
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:45 Autre : Météo
 12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous
 13:00 Autre : Journal
 13:25 Culture Infos : Grands reportages
 14:45 Culture Infos : Reportages
 15:25 Série TV : Mentalist
 16:15 Série TV : Mentalist
 17:05 Série TV : Mentalist
 17:55 Culture Infos : 50mn Inside
 19:10 Culture Infos : 50mn Inside
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-
 rai
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous
 20:35 Autre : Tirage du Loto
 20:40 Autre : Météo
 20:45 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 Autre : The Voice, la plus belle
 voix
 23:25 Autre : The Voice

2

06:10 Série TV : Foudre
 06:30 Série TV : Foudre
 07:00 Culture Infos : Thé ou café
 08:05 Sport : Rencontres à XV
 08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
 08:45 Culture Infos : Islam
 09:15 Culture Infos : La source de vie
 10:00 Culture Infos : Présence protestante
 10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
 13:00 Autre : Météo 2
 13:02 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
 14:04 Autre : Météo 2
 14:05 Culture Infos : Point route
 14:10 Autre : Vivement dimanche
 15:45 Infos : Comment ça va bien !
 17:20 Autre : Mon food truck à la clé
 18:15 Culture Infos : Point route
 18:17 Autre : Joker
 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:55 Autre : Météo 2
 20:00 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
 20:46 Culture Infos : Grand public
 20:50 Autre : Météo 2
 20:55 Série TV : Caïn
 21:50 Série TV : Caïn
 22:45 Série TV : Caïn
 23:40 Infos : Ce soir (ou jamais !)

3

06:00 Autre : EuroNews
 06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
 06:39 : Popeye
 06:44 : Popeye
 06:51 : Tom et Jerry Tales
 07:16 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
 07:42 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
 08:19 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
 08:57 Série TV : Tom et Jerry Show

09:20 Cinéma : En sortant de l'école
 09:30 : Patinage artistique
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Autre : Météo
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 14:00 Série TV : Un cas pour deux
 15:05 Série TV : Un cas pour deux
 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
 16:50 Autre : Harry
 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
 17:30 Autre : Slam
 18:10 Questions pour un champion
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 19:58 Autre : Météo
 20:00 Culture Infos : Tout le sport
 20:10 Culture Infos : L'action d'après
 20:12 : L'image du jour
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 : Plus belle la vie
 20:50 Culture Infos : Thalassa
 22:40 : Frères d'armes
 22:45 Autre : Météo
 22:48 Culture Infos : Parlons passion, 22:50
 Autre : Soir 3
 23:20 : Gérard Depardieu, l'homme dont le père ne parlait pas

CANAL+

06:45 Culture Infos : Le journal des jeux vidéo
 07:15 Série TV : Gorg et Lala
 07:25 Série TV : Drôles de colocs
 07:35 Série TV : Drôles de colocs
 07:45 : Les Dalton
 07:55 : Les Dalton
 08:00 Série TV : Onn / Off
 08:05 Série TV : Onn / Off
 08:15 : La grille
 09:00 : Formule 1
 11:05 : Les nouveaux explorateurs
 11:57 Autre : La météo
 11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma
 12:20 Autre : Zapping de la semaine
 12:45 Autre : Le JT
 12:55 Culture Infos : Le supplément
 14:35 Autre : La semaine des Guignols
 15:10 : Les nouveaux explorateurs
 15:55 Cinéma : Noé
 18:10 Série TV : Les tutos
 18:12 Série TV : Les tutos
 18:15 Autre : Le Before du grand journal
 18:45 Autre : Le JT
 19:05 Autre : Le grand journal
 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
 20:25 Autre : Le petit journal
 21:00 Cinéma : Iron Man 3
 23:05 Cinéma : The Amazing Spider-Man : le destin d'un héros

M6

06:00 Autre : M6 Music
 07:00 Autre : Absolument stars
 10:00 Culture Infos : Turbo
 11:10 Culture Infos : Sport 6
 11:20 Culture Infos : Turbo
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 : Recherche appartement ou maison
 14:20 Culture Infos : Maison à vendre
 16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer
 17:20 Autre : Les reines du shopping
 18:25 Autre : Les reines du shopping
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
 21:45 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
 22:40 Série TV : NCIS
 23:30 Série TV : NCIS

La sélection

20h55

Les enfants de la télé



Les enfants de la télé En compagnie de ses invités, l'animateur revient sur des séquences cultes du petit écran et propose des bêtisiers inédits. Avec Chantal Ladesou, dans « Nelson » au Théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris, Laurent Ruquier, présentateur notamment des « Grosses Têtes » sur RTL, et Philippe Geluck, qui reviendra sur son personnage de bande dessinée « Le Chat ». Sont également invités Christophe Beaugrand, à la tête, entre autres, de « Confessions intimes » sur NT1, Denise Fabre, qui présente le spectacle « Age tendre : rendez-vous avec les stars » actuellement tournée, Vanessa Demouy, à l'affiche de « L'Appel de Londres » à la Gaité-Montparnasse, et enfin l'équipe du film « Les Profs » en salles le 1er juillet, Kev Adams, Pierre-François Martin-Laval et Arnaud Ducret.

2

20h45

Caïn



saison 3 épisode 3 Un homme soupçonné de pédophilie est assassiné chez lui. Caïn et Lucie mènent l'enquête auprès du voisinage. Ils se méfient des rumeurs qui circulent au sujet du défunt et décident de retrouver la jeune fille qui l'avait accusé de viol. Parallèlement, Moretti tente de régler les problèmes de Ben, le fils de Caïn, qui entretient des rapports tendus avec son père, notamment au sujet de sa relation avec Amandine.

3

19h30

Thalassa



La Vendée, côte de lumières Escapade à Noirmoutier. Avec 10 000 habitants l'hiver et 80 000 l'été, l'île de Noirmoutier change de visage quand approche la haute saison • Enfants du marais. De Beauvoir à Talmont-Saint-Hilaire, les marais vendéens sont un univers à part, calme et préservé • Les Sables, rive gauche rive droite. La géographie des Sables-d'Olonne a donné

naissance à une rivalité entre deux quartiers : la Chaume et le Remblai • Les aventures d'une sardine. A Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Clémence Vardelle redonne ses lettres de noblesse au petit poisson vif-argent et propose une sardine de luxe, millésimée, à conserver et déguster comme un grand cru • Yeu dans le bleu.

CANAL+

20h55

Iron Man 3



Iron Man 3 En 1999, à Berne, Tony Stark participe à un réveillon du Nouvel An avec la ravissante Maya Hansen. C'est à cette même soirée qu'il pose un lapin à l'inventeur Aldrich Killian. De nos jours, Tony voit à la télévision des messages d'un terroriste qui pirate les ondes, se fait appeler le Mandarin et menace l'Amérique.

Pendant ce temps, Aldrich Killian et Maya Hansen ressuscitent du passé tandis que des hommes munis d'une impressionnante technologie s'en prennent au milliardaire.

M6

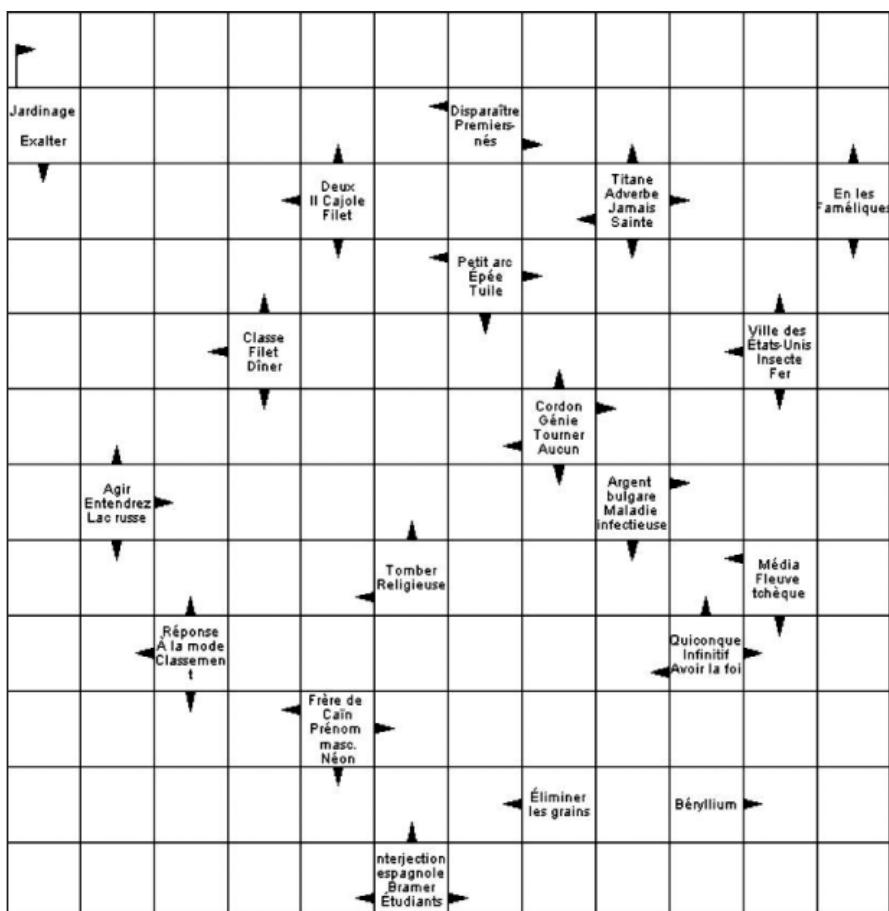
20h50

NCIS : Nouvelle-Orléans



saison 1 épisode 3 L'équipe enquête sur l'évasion de trois détenus survenue après que le bus qui les transportait a eu un accident. Les agents s'intéressent tout particulièrement à l'un d'entre eux, Dimitri Babakoff, un trafiquant d'armes très dangereux que l'agent Gibbs et Leon Vance ont traqué pendant plus d'un an. Sa capture permettrait d'avoir des informations inestimables sur un vaste réseau. Christopher et Brody se rendent dans la prison où les fuyards étaient enfermés.

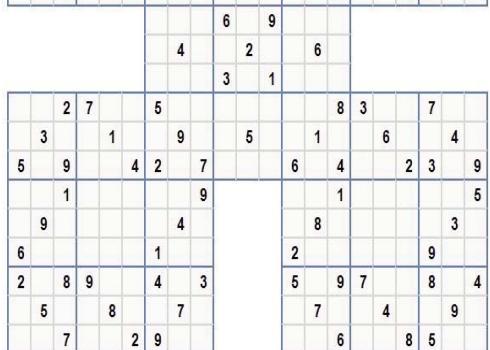
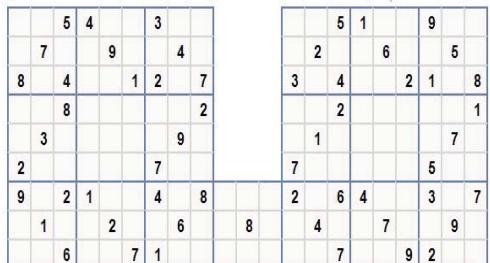
Mots fléchés n°917



Samouraï-Sudoku n°917

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°917

► Horizontalement:

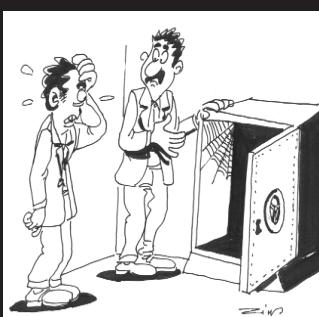
- Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
- Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons,3. Poisson d'eau douce - Frappé violement, à coups répétés
- Saison - Infini
- Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
- Religieuse placée sous la vocale de sainte Marie-Madeleine
- Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
- Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à égaler une autre
- Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes

► Verticalement:

- Volcan actif d'Italie - Sélénium
- Fret d'un bateau - Marteau de couver
- Agacés - Qui a une saveur acre
- Technétium - Larve
- Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém.)
- Einsteinium - Mariages
- Arrière, à l'époque féodale - Exécution
- Coutumes - Marteau de couver
- Agacés - Qui a une saveur acre
- Technétium - Larve
- Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém.)
- Einsteinium - Mariages

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 10 Avril

879 : Louis III devient roi des Francs.

1814 : bataille de Toulouse. Bataille incertaine entre les troupes britanniques et le maréchal Soult.

1876 : création de la Caixa Geral de Depósitos au Portugal sous le règne de Louis I^{er}.

1938 : début du troisième mandat d'Édouard Daladier comme président du Conseil.

1941 : l'Afrikakorps entame le siège de Tobrouk.

1948 : résolution n° 45 du Conseil de sécurité des Nations unies relative à l'admission de l'Union birmane (Myanmar).

1992 : massacre de Maragha pendant le conflit du Haut-Karabagh.

1998 : signature de l'accord de Paix pour l'Irlande du Nord.

2009 : le président fidjien, Josefa Iloilo, prend les pleins pouvoirs et abroge la Constitution.

2010 : accident de l'avion présidentiel polonais à Smolensk.

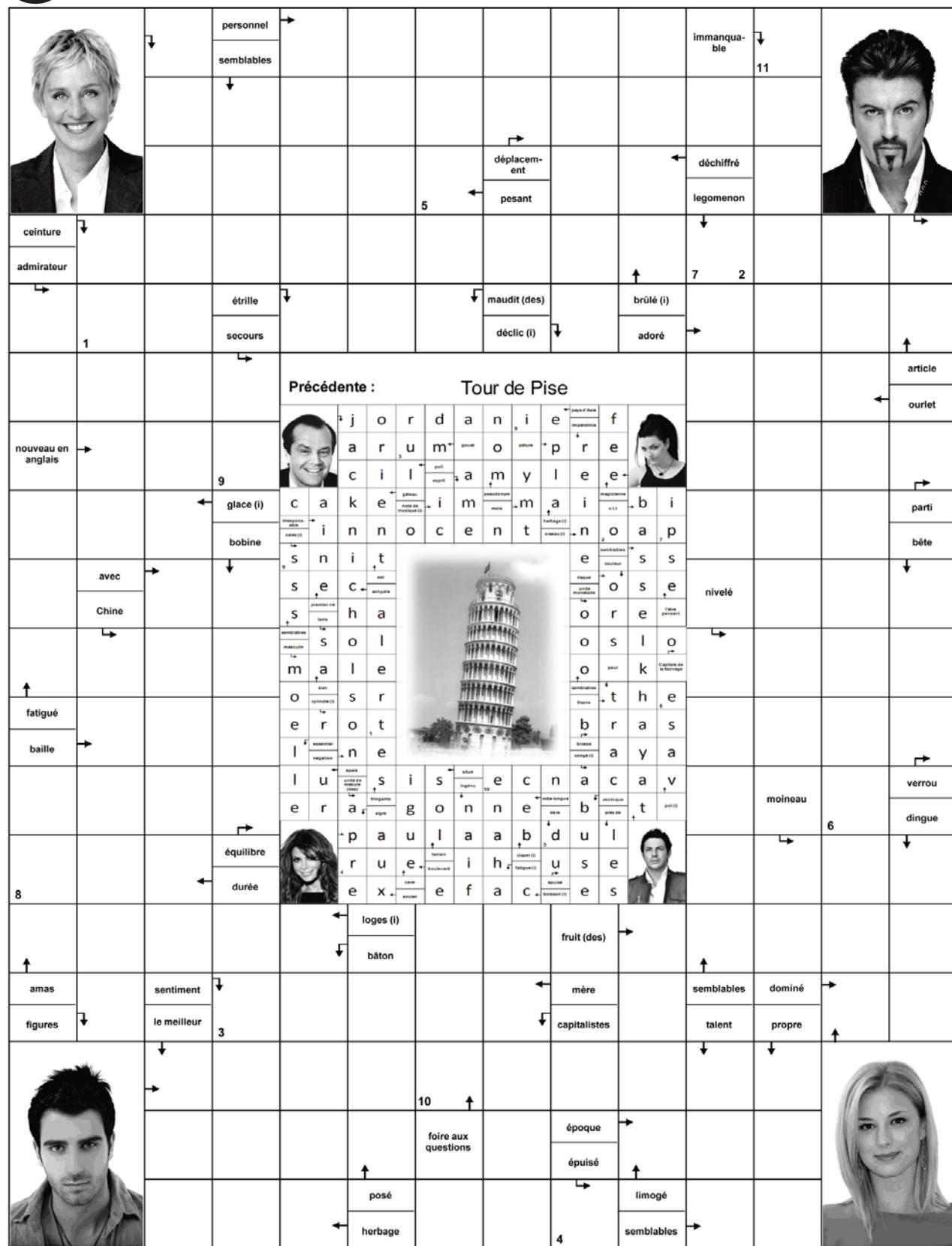
2010 : Samedi noir de Bangkok.

Célébrations :

- États-Unis : National Cinnamon Crescent Day, Jour du croissant à la cannelle.

- États-Unis : Golfer's Day, Journée du golfeur.

N° 65



L'un des pionniers de la littérature arabe moderne



BASKET-BALL

SUPER-DIVISION "A"
Le programme de la 26^e et dernière journée

Demain à 15h00:

OMS Miliana - AB Skikda
 GS Pétroliers - O. Batna
 US Sétif - NB Staoueli
 IRBB Arréridj - CRB Dar El-Beïda
 NA Hussein-Dey - CSMBB Ouargla
 USM Blida - WA Boufarik
 Exempt: CS Constantine

Classement:

	Pts	J
1. GS Pétroliers	45	23
2. US Sétif	42	23
3. IRBB Arréridj	39	23
4. CRB Dar El-Beïda	38	22
5. NA Hussein-Dey	37	23
6. AB Skikda	33	23
--. NB Staoueli	33	23
--. O. Batna	33	23
9. CS Constantine	32	24
10. OMS Miliana	31	23
11. WA Boufarik	28	23
--. USM Blida	28	22
13. CSMBB Ouargla	27	23

DIVISION NATIONALE "DAMES"
2^e tournoi des Play-offs ce week-end à Alger

Le deuxième tournoi des Play-offs du championnat d'Algérie de basket-ball, division nationale "dames", se déroulera ce week-end à la salle du Caroubier (Alger), avec à l'affiche le match MT Sétif - GS Pétroliers. A l'issue du 1^{er} tournoi, disputé le week-end dernier à Batna, le GS Pétroliers, champion d'Algérie sortant, et le MT Sétif restent les deux équipes encore invaincues lors des Play-offs. La deuxième phase du championnat se dispute sous forme de tournois regroupant six clubs, dont le premier au classement sera sacré champion d'Algérie de la saison 2014-2015, et représentera l'Algérie à la Coupe d'Afrique des clubs champions.

Programme du 2^e tournoi Play-offs :

Vendredi :

15h00 : MT Sétif - GS Pétroliers
 16h30 : USA Batna - OC Alger
 18h00 : EC El-Biar - Marine Hussein-Dey
Samedi :
 10h00 : GS Pétroliers - EC El-Biar
 11h30 : MT Sétif - OC Alger
 13h00 : USA Batna - Marine Hussein-Dey

VOLLEY/COUPE D'ALGÉRIE (FINALE)

La valeur affirmée de BB Arréridj à l'épreuve de l'enthousiasme de Aïn Azel

Entre une équipe du NR Bordj Bou-Arréridj, expérimentée et qui ne jure que par un doublé consécutif, et la jeune formation de l'EF Aïn Azel, pleine d'enthousiasme, la finale de la Coupe d'Algérie de volleyball promet d'être palpitante, aujourd'hui à Alger.

Le président du club bordjien, Abbes Tibourtine, confiant dans les possibilités de son groupe a rappelé, dans un entretien à l'APS, ce vieil adage qui veut que les finales «ne se jouent pas mais se gagnent».

Le NRBBA, «sur le point de réaliser, sauf catastrophe» son premier objectif, à savoir le titre de champion d'Algérie, «va tout mettre en œuvre pour ramener la coupe dans la wilaya des Bibans, même si l'adver-



saire mérite tout le respect», ajoute M. Tibourtine.

Pour sa part, l'entraîneur, Abdellak Dif, affirme que la finale est, pour son équipe, un match «tout à fait normal entre deux équipes qui se connaissent très bien pour s'être croisées en championnat avec deux victoires à la clé». De toute évidence, l'entraîneur, autant que son président n'envisage pas

une seule seconde de rentrer bredouille de la salle de Cheraga.

Rappelons que le NR Bordj Bou-Arréridj disputerà sa 9^e finale, et sa 6^e de suite, le tout ponctué par trois victoires contre le même adversaire, le MB Béjaïa en Occurrence, en 2011, 2012 et 2014. De son côté, le coach de l'EF Aïn Azel, Hakim Djehiche ne perd

pas espoir de voir ses jeunes poulains tenir la dragée haute aux Bordjien pour rentrer, pourquoi pas, avec le trophée de la Coupe d'Algérie dans leurs bagages.

Le tout, confie-t-il, est que «(ses) joueurs parviennent à maîtriser leurs nerfs et à développer leur jeu habituel sans trop se préoccuper de la valeur et de la stature du NRBBA». «Même si l'équipe de Bordj part, bien entendu, largement favorite, nous axons notre travail sur le volet psychologique et croyons à l'exploit, même si on est tous conscients que la rencontre sera très, très difficile, mais sait-on jamais», souligne encore l'entraîneur.

La formation d'Aïn Azel qui a rejoint l'élite il y a moins de deux années, est actuellement en stage bloqué à Zéralda.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18

L'Algérienne Inès Ibbou en finale

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée jeudi pour la finale du Championnat d'Afrique U18, au Caire (Egypte) et affrontera pour le titre l'Egyptienne Sandra Samir, vendredi. En demi-finale, Ibbou a surclassé la Sud-Africaine Barand Zani en deux sets 6-0, 6-2. Exemptée du 1^{er} tour (dimanche), l'Algérienne a démarré par une belle victoire (6-0, 6-0) contre la Namibienne Lize Elfrida Moolman, avant d'enchaîner (6-3, 6-1) contre la Marocaine Zineb El Houari, puis en quarts de finale face à la Tunisienne Chiraz Bechri (6-2, 6-2). Ibbou (16 ans)



est la seule des quatre internationaux algériens engagés dans ce tournoi à être encore en lice. Les trois autres engagés dans ce tournoi: Sihem Sahli et Saadia Belhadj chez les filles ainsi que Fazil Habbouche chez les garçons, ont été éliminés dès les premiers tours,

aussi bien en simple qu'en double. En double, Inès Ibbou n'a pas été chanceuse, puisqu'elle a été éliminée au 2^e tour par la paire égyptienne Hana Mortagy et Sandra Samir (6-4, 1-6, 10-8). L'Algérienne avait fait équipe avec la Tunisienne Chiraz Bechri.

ALLEMAGNE
Le fils de Schumacher effectue ses premiers essais en Formule 4

Mick Schumacher, fils du septuple champion du monde allemand de Formule 1 Michael Schumacher, a effectué mercredi ses premiers essais en Formule 4 à bord de la monoplace de l'équipe néerlandaise Team van Amersfoort. L'adolescent de 16 ans, a tourné sur le circuit du Motorsport Arena Oschersleben (nord de l'Allemagne) où sur un

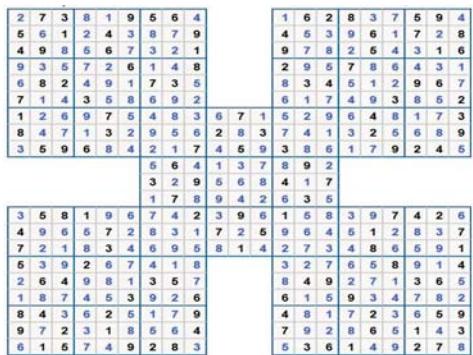
côté de sa monoplace était inscrit «M. Schumacher». C'est sur ce même circuit que son père a effectué sa première course officielle de moto en 2008. Champion d'Europe et vice-champion du monde junior de karting en titre, Mick Schumacher est engagé dans la première des huit courses de la saison de F4 les 25 et 26 avril à Oschersleben. Il a

terminé 7^e de la première session des essais, puis 5^e de la seconde session à près de 2 secondes du leader. La Formule 4, créée en 2014, est un championnat de promotion permettant aux jeunes pilotes de faire leurs armes sur des voitures plus légères que dans la catégorie reine. Mick Schumacher skiait avec son père, le 29 dé-

embre 2013 dans les Alpes françaises, lorsque ce dernier a violemment percuté un rocher à la tête, avant d'être plongé plusieurs mois dans le coma. Rapatrié en septembre dernier chez lui, en Suisse, il y poursuit sa convalescence, sans information récente de son entourage sur son état de santé.

APS

Sudoku N°916



S o l u t i o n

Mots Croisés N°916

PEDICELLAIRE
 AVENIR■INNES
 TERRAINS■CEP
 TI■INGUINALE
 ELU■ONDEES■R
 M■RA■EIRE■AL
 ONGLE■TELUGU
 U■ELUDES■NIE
 IGNARES■KILT
 LUCIEN■CROIT
 LIER■TENANTE
 ELSENEUR■SES

Mots Fléchés N°916

PALISSADIQUE
 INUSUEL■DURS
 NAGER■UNIES■S
 ATERIEN■OBEI
 CE■AMR■STERE
 OXONIUM■ECRU
 TIN■SPICS■A
 HECT■TEL■OTE
 E■LAVIT■AMIE
 QUEUSOT■COQS
 UN■D■NEON■UT
 EIDERS■HEBEI

CLASSEMENT FIFA (AVRIL 2015)

L'Algérie recule à la 21^e place

L'Algérie a perdu trois places au classement de la Fédération internationale de football (Fifa) du mois d'avril 2015 publié hier, pour reculer à la 21^e position, mais reste dominante sur le double plan africain et arabe. Sur la scène africaine, l'Algérie est suivie par la Côte d'Ivoire (23^e, -3), championne d'Afrique en titre au mois de février. Le Ghana est classé troisième sélection africaine et perd deux places pour occuper la 26^e position sur l'échelle mondiale. La Tunisie recule elle aussi à la 30^e place (-5).



Les hommes de Christian Gourcuff ont joué deux matches amicaux, contre le Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1) à Doha (les 26 et 30 mars). Quant aux adversaires des Verts dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2017, ils occupent les positions suivantes : Ethiopie (10^e, +1), Lesotho (12^e, -2) et Seychelles (18^e, -9). Et suite à la période internationale qui a vu s'affronter la plupart des grandes nations de la planète football, de nombreux changements notables sont à signaler. Si l'Allemagne, championne du monde en titre, conserve sa première place malgré des résultats moribonds et que l'Argentine la talonne toujours, la Colombie a perdu sa place sur le podium au profit de l'irrésistible Brésil. Dans le même temps, le Brésil profite de sa belle victoire sur l'équipe de France pour gravir une place (5^e, +1). L'Espagne (10^e, +1) et la Suisse (9^e, +3) réintègrent le Top 10 au détriment de la France (11^e, -3) et de l'Italie (13^e, -3). A noter également le joli bond réalisé par l'équipe d'Angleterre qui sort la tête de l'eau et prend trois places ce mois-ci (14^e).

grâce notamment à sa victoire 4-0 face à la Lituanie et à son match nul en Italie (1-1) en amical. Enfin, le Pays de Galles réalise la belle opération du moment en glanant la 22^e place au classement Fifa (+15 places, le meilleur total de son histoire).

LE CLASSEMENT FIFA AU 9 AVRIL 2015 :

- Allemagne : 1687 points (-)
- Argentine : 1490 points (-)
- Belgique : 1457 points (+1)
- Colombie : 1412 points (-1)
- Brésil : 1354 points (+1)
- Pays-Bas : 1301 points (-)
- Portugal : 1221 points (-)
- Uruguay : 1176 points (+1)
- Suisse : 1135 points (+3)
- Espagne : 1132 points (+1)
- France : 1127 points (-3)
- Roumanie : 1086 points (+2)
- Italie : 1085 points (-3)
- Angleterre : 1030 points (+3)
- ...
- Algérie : 917 points (-3).

Fortunes diverses pour Slimani et Ghoulam en Coupes du Portugal et d'Italie



Les deux internationaux algériens, Islam Slimani et Fawzi Ghoulam, ont connu des fortunes diverses mercredi soir à l'occasion des demi-finales respectives de la Coupe du Portugal et la Coupe d'Italie de football.

Slimani et son équipe Sporting Lisbonne ont validé leur billet pour la finale de la Coupe du Portugal en battant le Nacional Funchal grâce à un but marqué à la 85^e minute par Ewerton. Les deux équipes s'étaient neutralisées à l'aller (2-2). L'attaquant algérien, qui est à sa deuxième saison avec le club lisboète, aura ainsi l'occasion de remporter son premier trophée avec son club le 31 mai pro-

chain en finale contre le vainqueur de la confrontation entre le Sporting Braga et Rio Ave, dont le match aller a été remporté par les premiers sur le score 3-0. En revanche, son compatriote n'a pas eu la même réussite avec son équipe Naples, éliminée en demi-finale de la "Coppa Italia" par la Lazio, qui a gagné au San Paolo 0-1.

Après un match nul 1-1 au match aller au stade Olympique de Rome, Naples voulait faire la décision à domicile pour aller une seconde fois consécutive en finale mais un but de Lulic à la 79^e minute a mis un terme à ses rêves. Ghoulam, aligné à gauche, ne décrochera pas une seconde coupe après un match plutôt discret.

ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DE LA CAN-2017

La presse algérienne dénonce le jeu de coulisses

La presse algérienne a dénoncé hier le jeu de coulisses ayant précédé la désignation du pays hôte de la CAN-2017 de football, attribuée mercredi au Gabon, un pays qui a déjà accueilli l'édition de 2012 contrairement à l'Algérie qui attendait son tour depuis 1990. *Liberté* de "Camouflet" l'issue du jeu du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) organisé mercredi au Caire. Le quotidien a estimé que le ministre des Sports Mohamed Tahmi et le président de la Fédération algérienne, Mohamed Raouraoua, "se voient doubler donc sur le fil par le jeu de coulisses gabonais beaucoup plus efficace". Pour sa part, *El Watan* a regretté que l'organisation de la CAN-2017 soit attribuée au Gabon, «pourtant logiquement, comme ne cesse de répéter les analystes et les observateurs, le dossier algérien ne peut être concurrencé par ceux du Gabon et du Ghana, l'autre malheureux candidat». *El Khabar* s'est

attardé sur la réaction du ministre des Sports qui n'a pas été tendre envers la CAF lui demandant des explications sur les critères retenus pour déterminer les trois candidatures. Selon la même publication, Tahmi accuse de "favoritisme" l'instance footballistique continentale, non sans écarter l'idée de revoir à l'avvenir la «manière d'agir» de l'Algérie vis-à-vis la CAF. Quant au journal *El Youm*, il parle de "consternation et désillusion" dans les milieux sportifs et non sportifs algériens, estimant que Mustapha Berraf, le président du Comité olympique sportif algérien, avait vu juste lorsqu'il avait, il y a plusieurs semaines, mis en garde contre le travail de coulisses qui se tramait sur le dos de l'Algérie pour la priver de l'organisation de la CAN-2017. *Le Buteur*, publication spécialisée, a jugé que le "travail de coulisses a eu son effet", s'interrogeant au passage : «Que doit-on faire pour mériter l'égard de ce jury de la CAF?».

CAN-2017/QUALIFICATIONS

Programme complet

Groupe A (Tunisie, Togo, Liberia, Djibouti) :

- 12/13/14 juin 2015 : Tunisie - Djibouti / Togo - Liberia
- 4/5/6 septembre 2015 : Liberia - Tunisie / Djibouti - Togo
- 23/24/25/26 mars 2016 : Djibouti - Liberia / Tunisie - Togo
- 26/27/28 mars 2016 : Liberia - Djibouti / Togo - Tunisie
- 3/4/5 juin 2016 : Djibouti - Tunisie / Liberia-Togo
- 2/3/4 septembre 2016 : Tunisie - Liberia / Togo-Djibouti

Groupe B (RD Congo, Angola, Centrafrique, Madagascar) :

- 12/13/14 juin 2015 : RD Congo - Madagascar /Angola - Centrafrique
- 4/5/6 septembre 2015 : Centrafrique - RD Congo / Madagascar - Angola
- 23/24/25/26 mars 2016 : Madagascar - Centrafrique / RD Congo - Angola
- 26/27/28 mars 2016 : Centrafrique - Madagascar / Angola - RD Congo
- 3/4/5 juin 2016 : Madagascar - RD Congo / Centrafrique - Angola
- 2/3/4 septembre 2016 : RD Congo - Centrafrique / Angola - Madagascar

Groupe C (Mali, Guinée équatoriale, Bénin, Soudan du Sud) :

- 12/13/14 juin 2015 : Mali - Soudan du Sud / Guinée équatoriale - Bénin
- 4/5/6 septembre 2015 : Bénin - Mali / Soudan du Sud - Guinée équatoriale
- 23/24/25/26 mars 2016 : Soudan du Sud - Bénin / Mali - Guinée équatoriale
- 26/27/28 mars 2016 : Bénin - Soudan du Sud / Guinée équatoriale - Mali
- 3/4/5 juin 2016 : Soudan du Sud - Mali / Bénin - Guinée équatoriale
- 2/3/4 septembre 2016 : Mali - Bénin / Guinée équatoriale - Soudan du Sud

Groupe D (Burkina Faso, Ouganda, Botswana, Comores) :

- 12/13/14 juin 2015 : Burkina Faso - Comores / Ouganda - Botswana
- 4/5/6 septembre 2015 : Botswana - Burkina Faso / Comores - Ouganda
- 23/24/25/26 mars 2016 : Comores - Botswana / Burkina Faso - Ouganda
- 26/27/28 mars 2016 : Botswana - Comores / Ouganda - Burkina Faso
- 3/4/5 juin 2016 : Comores - Burkina Faso / Botswana - Ouganda
- 2/3/4 septembre 2016 : Burkina Faso - Botswana / Ouganda - Comores

Groupe E (Zambie, Congo, Kenya, Guinée-Bissau) :

- 12/13/14 juin 2015 : Zambie - Guinée-Bissau / Congo - Kenya
- 4/5/6 septembre 2015 : Kenya - Zambie / Guinée-Bissau - Congo
- 23/24/25/26 mars 2016 : Guinée-Bissau - Kenya / Zambie - Congo
- 26/27/28 et mars 2016 : Kenya - Guinée-Bissau / Congo - Zambie
- 3/4/5 juin 2016 : Guinée-Bissau - Zambie / Kenya - Congo
- 2/3/4 septembre 2016 : Zambie - Kenya / Congo - Guinée-Bissau

Groupe F (Cap-Vert, Maroc, Libye, Sao Tomé) :

- 12/13/14 juin 2015 : Cap-Vert - Sao Tomé / Maroc - Libye
- 4/5/6 septembre 2015 : Libye - Cap-Vert / Sao Tomé - Maroc
- 23/24/25/26 mars 2016 : Sao Tomé - Libye / Cap-Vert - Maroc
- 26/27/28 mars 2016 : Libye - Sao Tomé / Maroc - Cap - Vert
- 3/4/5 juin 2016 : Sao Tomé - Cap-Vert / Libye - Maroc
- 2/3/4 septembre 2016 : Cap-Vert - Libye / Maroc - Sao Tomé

Groupe G (Nigeria, Egypte, Tanzanie, Tchad) :

- 12/13/14 juin 2015 : Nigeria - Tchad / Egypte - Tanzanie
- 4/5/6 septembre 2015 : Tanzanie - Nigeria / Tchad - Egypte
- 23/24/25 ou 26 mars 2016 : Tchad - Tanzanie / Nigeria - Egypte
- 26/27/28 mars 2016 : Tanzanie - Tchad / Egypte - Nigeria
- 3/4/5 juin 2016 : Tchad - Nigeria / Tanzanie - Egypte
- 2/3/4 septembre 2016 : Nigeria - Tanzanie / Egypte - Tchad

Groupe H (Ghana, Mozambique, Rwanda, Mauritanie) :

- 12/13/14 juin 2015 : Ghana - Mauritanie / Mozambique - Rwanda
- 4/5/6 septembre 2015 : Rwanda - Ghana / Mauritanie - Mozambique
- 23/24/25/26 mars 2016 : Mauritanie - Rwanda / Ghana - Mozambique
- 26/27/28 mars 2016 : Rwanda - Mauritanie / Mozambique - Ghana
- 3/4/5 juin 2016 : Mauritanie - Ghana / Rwanda - Mozambique
- 2/3/4 septembre 2016 : Ghana - Rwanda / Mozambique - Mauritanie

Groupe I (Côte d'Ivoire, Soudan, Sierra Leone, Gabon) :

- 12/13/14 juin 2015 : Côte d'Ivoire - Gabon / Soudan - Sierra Leone
- 4/5/6 septembre 2015 : Sierra Leone - Côte d'Ivoire / Gabon - Soudan
- 23/24/25/26 mars 2016 : Gabon - Sierra Leone / Côte d'Ivoire - Soudan
- 26/27/28 mars 2016 : Sierra Leone - Gabon / Soudan - Côte d'Ivoire
- 3/4/5 juin 2016 : Gabon - Côte d'Ivoire / Sierra Leone - Soudan
- 2/3/4 septembre 2016 : Côte d'Ivoire - Sierra Leone / Soudan - Gabon

Groupe J (Algérie, Ethiopie, Lesotho, Seychelles) :

- 12/13/14 juin 2015 : Algérie - Seychelles / Ethiopie - Lesotho
- 4/5/6 septembre 2015 : Lesotho - Algérie / Seychelles - Ethiopie
- 23/24/25/26 mars 2016 : Seychelles - Lesotho / Algérie - Ethiopie
- 26/27/28 mars 2016 : Lesotho - Seychelles / Ethiopie - Algérie
- 3/4/5 juin 2016 : Seychelles - Algérie / Lesotho - Ethiopie
- 2/3/4 septembre 2016 : Algérie - Lesotho / Ethiopie - Seychelles

Groupe K (Sénégal, Niger, Namibie, Burundi) :

- 12/13/14 juin 2015 : Sénégal - Burundi / Niger - Namibie
- 4/5/6 septembre 2015 : Namibie - Sénégal / Burundi - Niger
- 23/24/25/26 mars 2016 : Burundi - Namibie / Sénégal - Niger
- 26/27/28 mars 2016 : Namibie - Burundi / Niger - Sénégal
- 3/4/5 juin 2016 : Burundi - Sénégal / Namibie - Niger
- 2/3/4 septembre 2016 : Sénégal - Namibie / Niger - Burundi

Groupe L (Guinée, Malawi, Zimbabwe, Swaziland) :

- 12/13/14 juin 2015 : Guinée - Swaziland / Malawi - Zimbabwe
- 4/5/6 septembre 2015 : Zimbabwe - Guinée / Swaziland - Malawi
- 23/24/25/26 mars 2016 : Swaziland - Zimbabwe / Guinée - Malawi
- 26/27/28 mars 2016 : Zimbabwe - Swaziland / Malawi - Guinée
- 3/4/5 juin 2016 : Swaziland - Guinée / Zimbabwe - Malawi
- 2/3/4 septembre 2016 : Guinée - Zimbabwe / Malawi - Swaziland

Groupe M (Cameroun, Afrique du Sud, Gambie, Mauritanie) :

- 12/13/14 juin 2015 : Cameroun - Maurice / Afrique du Sud - Gambie
- 4/5/6 septembre 2015 : Gambie - Cameroun / Maurice - Afrique du Sud
- 23/24/25/26 mars 2016 : Maurice - Gambie / Cameroun - Afrique du Sud
- 26/27/28 mars 2016 : Gambie - Maurice / Afrique du Sud - Cameroun
- 3/4/5 juin 2016 : Maurice - Cameroun / Gambie - Afrique du Sud
- 2/3/4 septembre 2016 : Cameroun - Gambie / Afrique du Sud - Maurice

DEMI-FINALES DE LA COUPE D'ALGÉRIE, ES SÉTIF-MO BÉJAIA AUJOURD'HUI À 16 HEURES À SÉTIF

L'expérience fera-t-elle la différence ?

Saïd Ben

L'ES Sétif, spécialiste de la Cd'Algérie avec ses huit coupes au palmarès dont la dernière date de 2012, recevra cet après-midi sur sa pelouse du stade du 8 Mai 45, le leader actuel du championnat et novice dans cette compétition à cette échelle dans une demi-finale qui s'annonce vraiment indécise.

En effet, les « novices » béjaouis se retrouvent pour la première fois de leur histoire au dernier carré de cette compétition populaire. Aujourd'hui face à leurs dauphins en championnat les Sétifiens, les Béjaouis devront mettre les bouchées doubles afin de sortir vainqueur. Car il faut bien un vainqueur et un vaincu en Coupe. D'aucuns spécialistes ne pourraient se hasarder au moindre pronostic au vu des forces en présence. Les deux équipes possèdent des joueurs capables de relever les défis les plus fous. Preuve en est que contrairement aux Sétifiens, champions d'Afrique en titre, et qui jouent les premiers rôles depuis ces dernières années, le MO Béjaïa est devenu pratiquement la « surprise » du championnat avec ses bons résultats et surtout cette première place bien méritée. Ainsi donc du côté sétifien, les joueurs de l'entraîneur Kheireddine Madoui, sont appelés à plus de vigilance face à une équipe du MOB très en verve, qui a réussi à se qualifier à ce stade de l'épreuve en remportant trois matchs sur quatre, en dehors de ses bases. Si l'ESS vise un neuvième trophée, le MOB aura à cœur d'entrer dans le cercle des clubs ayant animé la finale de Dame Coupe.

Sur le plan de l'effectif, Madouï ne pourra pas compter sur les services de Zyaïa, le meilleur buteur de l'histoire du club pour blessure



à la cuisse ainsi que Arroussi et Dagoulou également blessés. Par contre, il récupère son maître à jouer en défense Delhoum qui revient très fort. Et comme Sétif possède l'une des meilleures attaques avec 31 buts marqués et un certain Younes en pointe, nul doute que les fans de Sétif attendent une qualification « logique » en finale. Du côté de Béjaïa, deux joueurs clés à savoir, Hamzaoui et Ferhat, sont tout pour ce match alors que tous leurs autres coéquipiers sont aptes pour le rendez-vous qu'abritera le stade 8-mai 1945 à partir de 16h00.

Hamzaoui et Ferhat seront toutefois concernés par le voyage à El Eulma où les «Crabes» logeront pour poursuivre leurs soins et surtout soutenir leurs camarades. Alla veille de cette rencontre, une petite polémique est sortie entre les deux responsables des clubs concernés à propos du nombre des billets.

Les responsables des «Crabes» avaient formulé le vœu de bénéficier d'au moins 4000 tickets, avant de se voir attribuer moins de 1500. Un quota jugé "en deçà des attentes"

de la part des dirigeants béjaouis qui ont riposté par des critiques acerbes à l'encontre de la direction de l'ESS. De plus, un autre cas est soulevé par les Béjaouis à savoir leur interdiction de s'entraîner dans le stade d'El Eulma, ville de la wilaya de Sétif qu'ils ont choisie pour prendre leurs quartiers depuis mercredi dernier en prévision du rendez-vous de la Coupe.

Un refus vite dénoncé par le président du MOB, Boubekeur Ikhlef, allant jusqu'à menacer de déclarer forfait. Cette situation a obligé les organisateurs de la rencontre à réduire à 14.000 le nombre des tickets qui seront mis en vente pour les fans des deux équipes, même si la capacité d'accueil du stade est estimée à 18.000 places. Selon les autorités concernées à Sétif cette mesure est prévue pour permettre à la rencontre de se dérouler dans un esprit de fair-play. Et c'est le vœu qu'on émet pour cette rencontre où s'annoncent des plus disputées et surtout ouverte à tous les pronostics. Enfin à noter que l'autre demi-finale entre le RC Arbaâ et l'ASO Chlef est prévue demain à 16 heures au stade Omar-Hamadi de Bologhine.

S.B.

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (26e journée)

(GR. CENTRE)

Demain (15h00)
RC Kouba-USFBB Arréridj
USO Amizour-IB Kh. El Khechna
MC Mekhadma-WA Boufarik
(huis clos)
USM Chéraga-JSD Jijel
IB Lakhdaria-Paradou AC
(huis clos)
NARB Réghaïa-ES Berrouaghia
WR M'sila-JS Haï El Djabel
CRB Dar El Beida-JSM Chéraga

Classement :	Pts	J
1. Paradou AC	48	25
2. RC Kouba	47	25
3. JSD Jijel	46	25
4. IB Lakhdaria	36	25
5. USM Chéraga	36	25
6. USFBB Arréridj	36	25
7. JSM Chéraga	34	25
8. CRB Dar El-Beida	34	25
9. JS Haï El-Djabel	32	25
10. WR M'sila	31	25
11. US Oued Amizour	31	25
12. IBK El-Khechna	31	25
13. WA Boufarik	28	25
14. NARB Réghaïa	27	25
15. ES Berrouaghia	23	25
16. MC Mekhadma	22	25

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00):
WAR Djamel-US Biskra
USM Khéchela-USM Annaba
CR Village-Moussa-NC Magra
USM Ain Beida-MSP Batna
(huis clos)
ES Guelma-MO Constantine
Hamra Annaba-JSM Skikda
NRB Touggourt-HBC Laïd
E. Collo-AS Aïn M'lila

Classement	Pts	J
1)- JSM Skikda	50	25
2)- US Biskra	41	25
3)- MO Constantine	40	25
4)- USM Ain Beida	40	25
5)- NC Magra	39	25
6)- Hamra Annaba	38	25
7)- NRB Touggourt	35	25
8)- MSP Batna	34	25
9)- HBC Laïd	33	25
10)- USM Annaba	32	25
11)- AS Aïn M'lila	30	25
12)- USM Khéchela	29	25
13)- ES Guelma	28	25
14)- CR V-Moussa	26	25
15)- E. Collo	25	25
16)- WAR Djamel	20	25

(GR. OUEST)

Demain (15h):
IS Tighenif-SA Mohammadia
RCB Oued Rhiou-CC Sig
SCM Oran-ES Mostaganem
SKAF Khemis-ES Araba
MB Hassasna-JSM Tiaret
OM Arzew-CRB Ben Badis
WA Mostaganem-GC Mascara
US Remchi-CRB Sendjias

Classement	Pts	J
1. OM Arzew	52	25
2. ES Mostaganem	51	25
- SCM Oran	51	25
4. SA Mohammadia	40	25
5. US Remchi	39	25
6. JSM Tiaret	38	25
7. GC Mascara	37	25
8. WA Mostaganem	36	25
- CRB Sendjias	36	25
10. RCB Oued Rhiou	32	25
11. SKAF Khemis	27	25
- IS Tighenif	27	25
13. CC Sig	26	25
- MB Hassasna	26	25
15. CRB Ben Badis	22	25
16. ES Araba	12	25

APS

PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (25e journée)

(GR. CENTRE-OUEST)

(GR. OUEST)

(GR. CENTRE-EST)

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00):
CR Beni Thour-ESB Dahmouni
Hydra AC-CRB Aïn Oussera
SC Aïn Defla-MBH Messaoud
CRB Boukadir-FCB Frenda
USB Tissemisilt-ORB Fodda
IB Mouzaïa-ARB Ghris
IR Ouled Nail-IRB Aïn El H'djar
ATMH Messaoud-WAB
Tissemisilt (11H)

Aujourd'hui (15h00):
CRB Sfisef-CRB Bougrob
NRB Bethioua-MB Sidi Chahmi
CRB Hennaya-USM Oran
(HUIS CLOS)
CR Témouchent-JSE Abdelkader
HB El Bordj-ASB Maghnia
IRB El Bordj-ASB Maghnia
SC Aïn Defla
JS Sig-JS Guir Abadla
USBH R'mel - ZSA Témouchent

Aujourd'hui (15h00):
JS Azazga-OM Ruisseau
CRB Ain Djasser - NRB Achir
AS Bordj Ghedir-ES El-Ghazlane
CRB Ouled Djellal-RC Bougâa
WA Rouiba-MB Rouissat
(HUIS CLOS)
US Béni Douala-CA Kouba
RC Boumerdès-IRB Berhoum
USM Sétif-FC Bir El-Arch (11H00)

Aujourd'hui (15h00):
Vendredi (15h00):
NRB El-Kala-IRB Robbah
US Tébessa-JS Pont-Blanc
NRB Garem-NRB Teleghma
ES Bouakal-WM Tébessa
NT Souf-BM Constantine
NRB Chréa-AB Barika
ASC O-Zouai-IRB El-Hadjar
Demain (15h00):
CRB Kais - ESB Besbes

Classement	Pts	J
1)- US Tébessa	61	24
2)- IRB El-Hadjar	52	24
3)- CRB Kais	39	24
4)- WM Tébessa	39	24
5)- NT Souf	35	24
6)- NRB Teleghma	35	24
7)- NRB Garem	33	24
8)- IRB Robbah	33	24
9)- ESB Besbes	32	24
10)- AB Barika	29	24
11)- ES Bouakal	28	24
12)- JS Pont-Blanc	27	24
13)- ASC O-Zouai	25	24
14)- NRB El-Kala	23	24
15)- NRB Chréa	22	24
16)- MB Constantine	16	24

ARSENAL : LE DOSSIER ROMERO BIENTÔT BOUCLÉ !

Selon le quotidien The Sun, la formation d'Arsenal serait sur le point de boucler la venue de l'attaquant, Maximiliano Romero. Âgé de 16 ans, ce dernier évolue actuellement sous les couleurs de Velez Sarsfield.

Les deux clubs auraient trouvé un accord pour un montant de 6 millions d'euros. Néanmoins, comme la loi l'indique, le jeune joueur ne rejoindra les Gunners seulement lorsqu'il aura 18 ans.



YAYA TOURÉ L'Inter lui propose un contrat mirobolant !

Malgré ses 31 printemps, Yaya Touré pourrait se voir offrir un juteux contrat par l'Inter Milan, qui veut l'attirer coûte que coûte en Serie A. En s'inclinant face à Crystal Palace (2-1) lundi en match de clôture de la 31e journée de Premier League, Manchester City a fortement compromis ses chances de conquérir un troisième titre de champion d'Angleterre consécutif. Déjà éliminés de la Ligue des champions, les Citizens se dirigent vers une saison sans titre, au grand dam de leur propriétaire, le Sheikh Mansour bin Zayed al Nahyan.

IL NE SERA PAS RETENU

Contrairement à ce qu'il a été écrit, ce dernier entend renoncer à son effectif en profondeur et, d'après les dernières informations du Guardian, seuls Joe Hart, Vincent Kompany, Fernandinho, David Silva, Sergio Agüero, Wilfried Bony et Willy Caballero seraient à l'abri d'un départ l'été prochain. Ce n'est pas le cas de Yaya Touré qui, en cas d'offre jugée satisfaisante, ne sera pas retenu par les Citizens.

UN CONTRAT DE 5 ANS À 13,5M€ PAR AN ?

Une aubaine pour l'Inter Milan qui, d'après le Mirror, est disposé à offrir à l'ivoirien de 31 ans un contrat de cinq ans à 13,5 millions d'euros par an. Le champion d'Afrique est la priorité de Roberto Mancini, qui n'a jamais caché son souhait de voir son ancien protégé à City le rejoindre en Italie. Pour rappel, la Gazzetta dello Sport révélait il y a quelques jours que l'agent de Touré, Dimitri Selçuk, a rencontré le directeur sportif du club nerazzurri Piero Ausilio le 18 mars dernier pour évoquer un éventuel transfert.

PASTORE N'IRA PAS AU REAL

L'international argentin Javier Pastore qui devait prolonger jusqu'en juin 2019 nous a révélé que les discussions à ce sujet étaient stoppées. De plus, El Flaco confirme qu'il n'ira pas au Real Madrid la saison prochaine : Les discussions ont été stoppées. On ne parle plus de ma prolongation. Je suis tranquille, il me reste un an de contrat et je vais tenir ma parole et respecter mon contrat. Je ne sais pas quand les discussions reprendront. (...) Le Real Madrid ? Ce sont des choses qui sortent dans la presse. J'en ai parlé un peu avec mon agent. Mais non, il n'y a rien.



ZIDANE RÉVÈLE UNE CIBLE DU CLUB

Alors qu'il refuse de prolonger son contrat avec Liverpool, Raheem Sterling ouvre la porte à ses nombreux courtisans, dont le Real Madrid. Interrogé dans les colonnes du Daily Mail, Zinédine Zidane, l'entraîneur de la réserve du Real Madrid, a révélé que la pépite des Reds, auteur de 6 buts en 29 apparitions en Premier League cette saison, était sur les tablettes du club pour le prochain mercato d'été.

« Nous savons qui est Raheem Sterling, et bien sûr, nous le surveillons. Il y a très peu de joueurs dans le monde qui peuvent améliorer l'équipe du Real Madrid, donc c'est normal de surveiller les progrès des meilleurs jeunes joueurs du monde. Nous avons suivi Bale pendant plus d'un an, idem avec Isco et aussi

Varane. Nous surveillons les meilleurs jeunes joueurs en Europe et si nous estimons qu'ils ont quelque chose à offrir au Real Madrid, nous prendrons contact avec le club pour essayer de franchir la prochaine étape. »

DIEGO COSTA PAS REMIS POUR LE CHOC CONTRE ARSENAL

Déjà forfait pour le déplacement chez les Queens Park Rangers dimanche et la réception de Manchester United le week-end suivant, Diego Costa n'a qu'un seul objectif en tête : disputer le choc du 25 avril, sur la pelouse d'Arsenal. Un match face à un adversaire direct qui pourrait bien offrir le titre de champion d'Angleterre aux Blues. Un plan qui pourrait être compromis selon la presse anglaise. La faute à sa blessure aux ischio-jambiers contractée le week-end dernier face à Stoke City. Très incertain, il devra passer des examens complémentaires en vue du choc chez les Gunners.



DIPLOMATIE

**M. Tayeb Medkour
nouvel ambassadeur
d'Algérie auprès
du Swaziland**

Le gouvernement du Swaziland a donné son agrément à la nomination de M. Tayeb Medkour en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume du Swaziland, avec résidence à Maputo, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

**M. Lahcène Boufares
nouvel ambassadeur
d'Algérie auprès
de la Géorgie**

Le gouvernement de la République de Géorgie a donné son agrément à la nomination de M. Lahcène Boufares en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Géorgie, avec résidence à Ankara, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

**Inauguration
du nouveau siège
du consulat d'Algérie
à Grenoble**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, procédera, aujourd'hui, à l'inauguration du nouveau siège du consulat d'Algérie à Grenoble, lors d'une cérémonie qui réunira les représentants de la communauté établie dans la circonscription.

L'acquisition de nouveaux locaux pour le consulat entre dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement algérien et de sa politique d'amélioration des conditions d'accueil et de la qualité des prestations de service en direction de la Communauté algérienne établie à l'étranger.

Le consulat d'Algérie à Grenoble couvre quatre départements (l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie et les Hautes-Alpes) et compte une communauté nationale de plus de 68.000 compatriotes.

BELGIQUE

Abdelhamid Senouci Berekci en visite de travail

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekci, a entamé hier une visite de travail au Royaume de Belgique dans le cadre de la 2e session des consultations politiques régulières entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les consultations qui porteront notamment sur la «préparation des prochaines échéances» diplomatiques entre les deux pays, «s'inscrivent dans le cadre de la dynamisation des relations bilatérales enclenchées ces dernières années entre les deux pays», souligne la même source.

À cette occasion, M. Berekci aura des entretiens avec son homologue belge sur les questions bilatérales et internationales d'intérêt commun, précise-t-on. Selon la même source, il sera procédé à l'évaluation de la coopération bi-

ALGÉRIE - PALESTINE

**Le président du CNP achève
sa visite en Algérie**

Le président du Conseil national palestinien (CNP), Salim Zaanoun a quitté hier Alger au terme d'une visite de cinq jours à l'invitation du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

Il a été salué à l'aéroport international Houari Boudjellal par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Le président du CNP a été reçu mercredi par le président de la République, Abelaziz Bouteflika.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, le responsable palestinien a indiqué que sa visite en Algérie «a été couronnée de succès», ajoutant que le président Bouteflika lui «a réaf-



firmé le soutien du peuple et des dirigeants algériens à la cause palestinienne». Lors de son séjour à Alger, M. Zaanoun s'est entretenu avec le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et a été reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Il a également passé en revue avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa, les derniers développements de la question

palestinienne. Le responsable palestinien s'est également entretenu avec le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Lors d'une conférence sur le thème «la question palestinienne et les défis qui se posent à elle», M. Zaanoun a affirmé que la Palestine estera Israël devant la cour pénale internationale (CPI) dont elle est membre permanente depuis le premier avril 2015.

M. Medelci reçoit le président du CNP

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a reçu hier à Alger le président du Conseil national palestinien (CNP), Salim Zaanoun qui effectue une visite officielle en Algérie.

M. Medelci a réaffirmé lors de cette rencontre la position constante de l'Algérie de soutien à la cause juste palestinienne» et souligné «l'importance du renforcement de la coopération bilatérale sous toutes ses formes et à tous les niveaux notamment dans le domaine constitutionnel»,

a indiqué un communiqué du Conseil constitutionnel.

Le président du CNP a pour sa part exprimé «ses vifs remerciements et sa profonde considération à l'Algérie, peuple et direction, pour son soutien fort et continu à la cause palestinienne saluant sa position indéniable et honorable d'aide en faveur du peuple palestinien dans sa lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes et l'établissement d'un Etat palestinien avec El Qods pour capitale».

ALGÉRIE - FRANCE

**Les relations économiques entre l'Algérie
et la France «extrêmement denses»**

Le consul général de France à Oran, Gérard Ménard a qualifié, hier, les relations économiques entre l'Algérie et la France «d'extrêmement denses» soulignant que les échanges commerciaux ont triplé en 12 ans.

«Les échanges entre l'Algérie et la France sont continus et ce sont des structures comme le Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA) réunissant les ministres des Affaires étrangères et de l'Économie des deux pays et le Comité inter-gouvernemental de haut niveau (CIHN) réunissant les premiers ministres, qui boostent les relations entre les deux pays. Ces relations sont au beau fixe et vont en se bonifiant», a déclaré le diplo-



mate français, lors du forum du journal Ouest Tribune.

Gérard Ménard a rappelé, au passage, que 450 entreprises françaises activent en Algérie contribuant à la création de 40.000 emplois directs et 100.000 emplois in-

directs, déclarant «la présence française en Algérie est tout à fait significative et le tout est aiguillonné par le COMEFA et le CIHN».

Il a souligné que les domaines des échanges concernent principalement les cé-

réales, l'automobile et les produits pharmaceutiques. Concernant les demandes de visas, le diplomate français a souligné qu'un meilleur traitement est accordé actuellement à ces demandes. Les délais d'attente sont passés de 87 jours en 2013 à 18 jours actuellement, a-t-il indiqué, signalant que 96.400 visas ont été traités en 2014, soit une progression de 30% par rapport à celui de 2013.

Sur le plan culturel, le diplomate français a indiqué que son pays œuvre à renforcer l'enseignement de la langue française en Algérie, citant le rôle que jouent les Instituts français.



latérale et à l'examen des voies et moyens de sa promotion au niveau souhaité par les deux pays.

Il sera également question d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales, notamment sur la situation dans le monde arabe, au Sahel, les questions de décolonisation, de non-prolifération et de sécurité, de lutte contre le terrorisme, la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, et des grands rendez-vous multilatéraux de l'année en cours.

Les deux parties procéderont en outre à cette occasion, au «paraphe du projet de Mémorandum d'entente sur les consultations politiques algéro-belges», conclut la même source.